

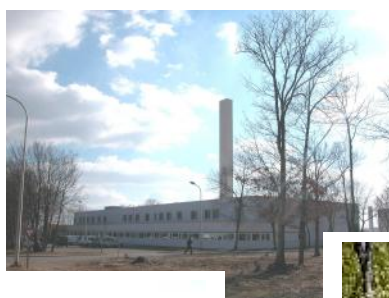


Juin 2006
n°21

SAVOIR ET COMPRENDRE

LES 10 ANS DE LA SEIVA

EDITION SPECIALE



SOMMAIRE

SOMMAIRE

Edito	3
D'où vient on ?	4
Eaux de Côte d'Or contaminées	5
10 ans	6
Difficile de trouver un président	6
Un démarrage difficile	7
La SEIVA c'est quoi ?	
Les missions et grandes étapes	8
Organigramme	9
Budget de la SEIVA	10
Parole aux financeurs	10
Valduc créé en 1957	
Missions de Valduc	11
La SEIVA vue par les directeurs du centre	12
Commission environnement	
Le tritium	13
"Dossier très chauds" : enquête à la décharge de Pontailler	14
la lagune de Valduc	14
de la contamination à l'incinérateur	15
Analyses	16
L'eau, l'air	16
Les végétaux / Animaux	18
Commission économie	
L'implication du centre dans : l'emploi	20
l'économie locale	20
la recherche	21
les associations	22
Valduc tournée vers l'innovation	22
Parlons sécurité	
Les acteurs de la sécurité	24
Que faire en cas d'accident ?	25
Témoignages	
Des points de vue au fil des ans ...	26
Une ouverture vers les entreprises chimiques	28

De ces 3 hommes, de ces 3 volontés est née la SEIVA . . . le 26 janvier 1996



Poursuivant cet effort de transparence et en concertation avec le Directeur du Centre d'Etudes, j'ai décidé de mettre en place, au début de l'année 1996, une structure d'Echange et d'Information... (page 3)

Jacques BAREL, préfet de la région Bourgogne de 1995 à 1997

... pas facile d'accepter de répondre à ceux qui contestent jusqu'à votre existence. Mais au final, quelle leçon d'humilité, de pédagogie, de vie citoyenne quand au bout du chemin le dialogue s'est enrichi, la confiance en l'autre s'est renforcée...(page 3)

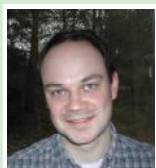
Alain GOUROD, directeur de Valduc de 1995 à 1998



Pour moi, et les autres personnes commençait une grande aventure que ni les uns ni les autres n'imaginions et s'engageait le challenge de faire vivre et montrer l'utilité de cette structure... (Page 2)

Gérard NIQUET, président de la SEIVA de 1996 à 2004

Edito 10 ans



En cette année 2006, nous passons ensemble un cap symbolique : les dix années d'existence de la SEIVA au service d'une meilleure communication entre nous et le CEA de Valduc.

Cet anniversaire est bien sûr l'occasion de retracer le parcours de la SEIVA. Dans ce numéro, nous avons choisi de donner la parole aux acteurs et témoins de la mise en place de notre structure. Tous s'accordent, avec le recul, sur le bien fondé de l'échange.

En 1996, le pari d'apprendre à mieux se comprendre était loin d'être gagné dans un climat de méfiance.

Ce défi a été relevé grâce à la bonne volonté de tous, de tous côtés : la préfecture, la direction du CEA, les élus, les services de l'état (DRIRE), nos financeurs : le Conseil Général de Côte d'Or et le Conseil Régional, les groupements associatifs et bien entendu les principaux concernés : les habitants des communes riveraines de Valduc.

J'aimerais rendre un hommage plus appuyé aux membres du Conseil d'Administration, sans qui rien n'aurait été possible. Avec eux, le sens civique, le bénévolat prennent tout leur sens.

Saluons aussi l'engagement de tous les stagiaires universitaires ou militaires et l'implication du Comité Scientifique dans cette aventure sans oublier les personnes indispensables qui ont donné le souffle nécessaire : les deux ingénieurs chargés de mission et les diverses secrétaires.

J'ai rejoint cette équipe en 2004 en succédant à Gérard NIQUET, récemment récompensé pour le dévouement qu'on lui connaît.

Les bases de la SEIVA sont désormais solides et fiables et son rayonnement reconnu est montré en exemple pour la communication sur les risques industriels. Ce sera toujours avec autant de détermination que nous continuerons nos missions d'observateurs indépendants en matière d'environnement et d'économie.

Pour une meilleure transparence dans un climat de confiance, avec vous, faisons prévaloir l'esprit de dialogue si cher à la SEIVA.

**Eric FINOT
Président de la SEIVA**

D'OU VIENT ON ?

La "naissance" de la SEIVA fut contemporaine de la polémique suscitée par la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) et liée à l'utilisation d'un travail commandé et financé par le Conseil Général de la Côte d'Or en 1994/1995. Ce travail concernait le niveau de marquage du tritium dans les eaux de distribution de la Côte d'Or.

Tout en reconnaissant des résultats d'analyses CEA-CRIIRAD **cohérents**, la polémique portait sur les normes autorisées et l'interprétation donnée à ces résultats (voir page suivante). Après cette première étude, la CRIIRAD avait réalisé, sur ses propres fonds, des analyses essentiellement au voisinage de Valduc, fin 1995. Un débat public s'est tenu à Longvic avec Madame RIVASI et Monsieur CAIGNOL. Des réactions de Messieurs PESLAYRE (CEA) et NIQUET (SEIVA) ont été publiées dans le Bien Public.

Henri Constant
Médecin à Is /Tille, vice président du Conseil Général



"J'ai saisi la justice"

Le mensonge et le mépris

Le 12 mars 1990, j'étais alors vice président du conseil Régional et je demande la création d'une Commission Locale d'Information sur le Centre de Valduc. En effet, sans preuves scientifiques à l'appui, nous savions que le Centre rejetait dans l'air et dans l'eau des quantités considérables de produits radioactifs. La loi n'imposant pas une telle Commission Locale pour les installations nucléaires classées "secret défense", je me suis vite heurté à un refus doublé de réponses médiatiques incompréhensibles.

Un tissu de mensonges se succède alors sans les médias. On peut lire que **"l'impact radioactif est nul"** et que le Centre **"ressemble à un camp de vacances tellement l'air y est tonique"**.

Ainsi perdura ce temps du mépris et du mensonge où les responsables du Centre avec leur secret "défense nationale" refusaient de donner toute véritable information sur les rejets radioactifs et l'impact environnemental du Centre.

Le 30 mars 1994, l'émission télévisée "La marche du siècle", à laquelle je participais activement, est consacrée au nucléaire militaire et je profite du retentissement de cette émission, pour redemander la création d'une Commission d'Information.

Le Comité pour la Transparence autour de Valduc est créé. Mais rien ne bouge dans l'attitude du CEA. Le Bien Public écrit le 4 mai 1990 qu' "il faudrait boire un million de litres d'eau de Valduc chaque année pour courir un risque d'irradiation"... FAUX !

Le 24 janvier 1995 le Directeur du Centre de Valduc m'écrit que "les bilans des rejets radioactifs ne sont pas rendus publics".

Le 16 novembre 1995 le Président de l'O.P.R.I.(Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants) m'écrit que "les rejets normaux effectués par le Centre de Valduc relèvent du secret de la défense nationale".

La voie juridique

Devant un tel refus de dialogue et de donner les informations environnementales légales, je n'ai pas eu d'autre choix que de saisir le Tribunal Administratif pour obtenir les documents demandés.

Ainsi le 4 octobre 1995, le Tribunal Administratif de Dijon condamne "au nom du peuple français" le préfet de Côte d'Or à me fournir les propositions de rejets radioactifs liquides et gazeux faites par le Centre de Valduc pour l'année 1995.

La création de la SEIVA où je siège comme personnalité qualifiée ne changera pas toute les habitudes : ainsi le 11 juin 96 et le 1 avril 97, l'OPRI, puis l'IPSN, Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire seront à leur tour condamnés par le tribunal administratif à me fournir les bilans et les documents de rejets radioactifs liquides et gazeux du centre.

Grâce aux finances du Conseil Général de la Côte d'Or, la SEIVA a pu faire des analyses et le dialogue s'est instauré.

Est ce suffisant ? Hélas NON car la construction du magasin de matières nucléaires n'a pas été soumis à une enquête publique*

Pour l'Humanité future comme pour les vertes vallées du Châtillonnais, la SEIVA ne sera jamais trop audacieuse.

Alain CAIGNOL,
Vice président du Conseil Régional

* Les demandes d'autorisation de création des installations nucléaires classées de bases secrètes ne sont pas soumises à enquêtes publiques conformément au décret n° 2001-592 qui institue, dans son article 4, des Commissions d'Information autour de ces installations spécifiques.

Quelques frustrations du docteur CONSTANT



« En tant que médecin généraliste à Is sur Tille, je devais examiner des patients travaillant sur le site de Valduc. Quelle frustration d'examiner une personne atteinte d'une pathologie telle qu'une maladie du sang et de n'avoir accès à son dossier médical de Valduc ! Il m'était alors difficile de répondre aux questions du patient.

Le semblant de réponse qui me parvenait du médical de Valduc était : « la maladie de cette personne n'a rien à voir avec le travail effectué à Valduc », autre façon de dire : « circulez y'a rien à voir ».

Henri CONSTANT,
Médecin à Is /Tille, vice président du Conseil Général

10 ans

Un contexte hostile :

En 1995 une étude de la CRIrad commandée par le conseil général de Côte-d'Or mettait en évidence une présence de tritium dans les eaux de toutes les rivières même en des endroits éloignés des centres nucléaires. La CRIrad n'hésitait pas à parler d'une pollution radioactive due au CEA.

A la même époque, le CEA qui communiquait peu était la cible de nombreuses manifestations antinucléaires. C'est dans ce contexte hostile que le préfet Jacques Barel et Alain Gourod, directeur du CEA-Valduc, ont agi pour mettre en place au début de 1996 la Seiva à l'image des commissions locales d'information existant autour des centres nucléaires civils en application de la circulaire de 1981. Compte tenu de la spécificité régionale, pour la présidence de cette structure le préfet s'est adressé à la Section Locale de la Société Française de Physique, j'ai ainsi été sollicité pour postuler le premier mandat de président de la Seiva lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier 1996 à Salives.

La SEIVA : une grande aventure !

Pour tous les membres commençait une grande aventure que nous n'imaginions pas et s'engageait le challenge de faire vivre et montrer l'utilité de cette structure. L'activité a bien débuté avec le soutien logistique et financier de la DRIRE, monsieur Trombone, directeur, étant profondément convaincu du rôle de la Seiva. La seule difficulté pour le travail des commissions, fut de convaincre les personnels du CEA habitués à garder le secret d'accepter de présenter leur savoir. Sans budget propre mais avec l'aide de la DRIRE, le premier journal fut élaboré dans un local mis à notre disposition par Alain

Houpert ou dans des cafés dijonnais grâce à la complicité de journalistes du Bien Public, Gilles Dupont, Philippe Meruey, Jean Bouet, qui ont consacré du temps à cette aventure.

Tiré à 4000 exemplaires, la première édition de Savoir et Comprendre fut un succès et nous pouvons lire aujourd'hui le numéro 21 de cette grande collection.

Les expertises envisagées par la Seiva dès 1996 étaient une nécessité, mais pour faire effectuer ces expertises, il faut un budget.

Monsieur Lacoste, Directeur de l'Autorité de Sûreté nucléaire, DGSNR, s'est montré prêt à contribuer au budget de la Seiva, comme pour les CLI du nucléaire civil, si les collectivités locales participaient au financement.

La SEIVA devient association loi 1901

Il devint ainsi nécessaire pour recevoir des subventions de transformer la Seiva en une association suivant la loi de 1901.

Le changement fut rapidement effectué grâce à la préfecture.

Les statuts rédigés et déposés le 14 novembre 1996 avec un CA de 8 membres, la Seiva peut recevoir des subventions et commencer véritablement son travail aidé en cela par un stagiaire militaire mis à disposition et par le personnel de la DRIRE. Depuis la fin du service militaire, le Conseil Général contribue au financement d'un emploi jeune.

En 1998, après la publication du rapport « Daubard * » qui montrait que la Seiva est mal connue, pour montrer l'indépendance les statuts ont été modifiés et l'association Seiva est devenue Structure d'Echange et d'Information sur Valduc.

* rapport disponible à la SEIVA

Quelques incidents sur le chemin...

Des incidents ont émaillé la vie de la Seiva et les relations complexes avec la cellule communication du CEA nouvellement mise en place et dirigée par Gilbert Pescayre. Par exemple, il reste dans nos mémoires le tirage d'un numéro de Savoir et Comprendre qui passa au pilon car un graphique n'aurait pas, selon les responsables du Centre, du être publié.

Il y eut aussi des incidents externes qui ont mis en jeu la Seiva.

Maintenant avec les directeurs successifs du Centre CEA-Valduc, Alain Gourod, Robert Reisse, Jean François Sornein et Robert Isnard la Seiva continue à suivre les événements et surveiller l'environnement.

L'évolution de la communication du CEA peut être mesurée par le délai nécessaire pour recevoir l'information d'un incident nucléaire. En 1996, pour cette information il était nécessaire d'attendre une dizaine de jours. Aujourd'hui, le directeur de Valduc téléphone au président de la Seiva dès qu'il a connaissance de l'incident.

Nous pouvons conclure ce bilan rapide en notant, avec fierté, que par son activité, sa rigueur et son indépendance la Seiva a été le précurseur d'un bouleversement dans le nucléaire et a contribué à faire diminuer le taux des rejets du CEA Valduc.

J'ai cessé l'activité après 9 années en décembre 2004,

je reste au CA, j'ai pensé que cette période était favorable pour, étant disponible, guider et éventuellement conseiller le nouveau président, Eric Finot.



Gérard NIQUET
Président de la SEIVA de 1996 à 2004

"Difficile de trouver un président"

Nous sommes en 1995, la décision est prise de créer l'équivalent d'une Commission locale d'Information autour du Centre de VALDUC.

Premier assistant Communication du Centre de VALDUC, je me suis trouvé en première ligne pour la mise en œuvre de ce projet.

En septembre de cette année là, Nicole AMELINE, Secrétaire d'Etat du Gouvernement d'Alain JUPPE est de passage à SALIVES... De nombreuses personnalités locales sont présentes. C'est pour moi une occasion unique pour rechercher un futur président. En fin de journée c'est chose faite. Très heureux je m'empresse d'en informer mon Directeur qui propose au Préfet le nom de la personne qui avait donné un accord de principe. Le Préfet prend le temps de la réflexion et des consultations. La réponse ne tardera pas, c'est non.

Il faut poursuivre les recherches.

Avant de quitter le Centre de VALDUC, Henry VIALETES Directeur adjoint m'avait présenté au cours de son pot de départ, plusieurs membres de la Société Française de Physique qu'il avait fréquenté pendant son passage en Côte d'Or et avec qui il avait organisé des conférences d'information sur le nucléaire à la Faculté des Sciences de Dijon.

C'est dans ce vivier universitaire que j'allais rechercher un nouveau candidat. Gérard NIQUET n'est pas hostile à l'idée puis après quelques jours de réflexion, donne son accord. Cette fois-ci le Préfet accepte et engage avec le futur président, les modalités de mise en place et de fonctionnement de la future STRUCTURE D'ECHANGE ET D'INFORMATION DE VALDUC plus communément appelée « SEIVA ».

Gilbert PESCAIRE,
Assistant Communication du CEA VALDUC de 1994 à 1999



Un démarrage difficile



En 1992, j'avais eu la charge d'animer l'ensemble des actions nécessaires au maintien de la sécurité au meilleur niveau dans les centres de la Direction des Applications Militaires (DAM) du CEA.

La qualité et le sens des responsabilités des femmes et des hommes en charge des tâches, les plus simples ou les plus délicates, m'étaient apparus remarquables.

La volonté des dirigeants de respecter et faire respecter les règles de sûreté dont ils se savaient responsables devant l'Administrateur Général et le Haut Commissaire à l'Energie Atomique ne m'avait pas échappé, non plus que leur souci de prendre les mesures adaptées pour éviter la reproduction d'incidents de la vie quotidienne, que ce soit dans le domaine de la sûreté ou de la qualité des fabrications.

C'est donc avec confiance que je pris en avril 95 la direction du centre de VALDUC.

Le passage de Michel BARNIER, alors ministre de l'Environnement, à DIJON avait fait quelque bruit. La promesse de la création d'une commission d'information sur VALDUC avait été faite et saisie au bond par les associations écologiques les plus actives.

Dès lors, la nécessité d'une plus grande transparence sur les activités du centre s'imposait au Préfet de Région nouvellement nommé, Monsieur BAREL.

Ouverture et respect du Secret Défense

C'est donc dans ce contexte qu'il me demanda de lui faire très rapidement des propositions conciliant ouverture et respect du Secret Défense: un réel précédent sur un sujet aussi sensible.

D'emblée j'étais convaincu que nous avions tout à gagner à associer élus, représentants de l'Etat, journalistes, opposants notoires dans une structure souple d'échange et d'information.

Restait à en convaincre les ministères parisiens de l'Industrie et de la Défense; ce que fit avec maestria le Préfet BAREL.

Pour ma part, j'obtins assez facilement l'accord de ma hiérarchie et du Haut Commissaire avec la complicité discrète du Directeur de la Sûreté des Installations Nucléaires (DSIN).

La SEIVA était virtuellement créée. Il lui fallait un président. Le choix par le Préfet de Région de Gérard NIQUET, maître de conférence à l'Université et ancien président de la section locale de la Société Française de Physique ne souleva guère d'objections.

La vérité tant attendue . . .

La SEIVA pouvait être installée en janvier 1996, à l'issue d'une très courte gestation.

Les maires des communes environnantes vinrent tous voir le nouveau né. Un conseiller régional, plusieurs conseillers généraux acceptèrent de structurer les travaux au sein de commissions pour que sorte la « VERITE » tant attendue.

VALDUC allait, non sans crainte, se mobiliser sous l'impulsion de quelques anciens pour répondre à des interrogations jugées infamantes.

Quelques joutes oratoires marquèrent les premières réunions; quelques gestes de mauvaise humeur furent perceptibles lors des premières visites sur le centre...

Dérives mineures, maîtrisées sans concession mais avec beaucoup d'écoute par le président NIQUET.

Pas facile d'avoir à se justifier sur le passé, le présent et l'avenir quand on est conscient de se situer au top dans un domaine d'activité particulièrement sensible.

Pas facile d'accepter de répondre à ceux qui contestent jusqu'à votre existence. Mais au final, quelle leçon d'humilité, de pédagogie, de vie citoyenne quand au bout du chemin le dialogue s'est enrichi, la confiance en l'autre s'est renforcée.

Alain GOUROD, directeur du centre de 1995 à 1998



Quand j'ai été nommé Préfet de la région de Bourgogne en 1995, j'ai rapidement pu me rendre compte de la place considérable que tenait le Centre d'Etudes Atomiques de Valduc dans la vie économique locale.

Installé en Côte d'Or en 1958, il accueillait en 1995 1300 personnes par jour sur le site, agents du Commissariat à l'énergie atomique et salariés d'entreprises.

Mais compte tenu de son activité dans un domaine lié à la sauvegarde des intérêts nationaux, des règles de confidentialité strictes fixaient des limites précises à une information pourtant souhaitable et attendue par la population.

Certes, la direction du Centre s'était attachée à entretenir le dialogue avec les élus, les associations et les médias dans toute la mesure du possible. Mais il convenait d'aller au-delà, même si aucun texte ne l'imposait.

Un effort de transparence

C'est pourquoi en plein accord avec M. Gourod, Directeur du Centre, j'ai souhaité poursuivre et amplifier cet effort de transparence en mettant en place, avec le concours très efficace de la DRIRE, une « structure d'échange et d'information de Valduc » (SEIVA).

Le but de cette structure était de faciliter l'échange d'informations entre les différents partenaires en respectant deux limites aux discussions et renseignements:

-ne pas porter sur des éléments confidentiels couverts par le classement du Centre dans la catégorie des installations nucléaires secrètes

-ne pas porter sur la politique de dissuasion nucléaire de la France.

En revanche, la structure pouvait examiner notamment l'incidence du fonctionnement du Centre sur le développement économique local, l'emploi, les composantes de l'environnement, la recherche, la vie universitaire et scientifique...

Pour bien affirmer cette ouverture, je n'ai pas voulu que la composition de la SEIVA soit trop restreinte. Au contraire, formée de 36 membres, elle comprenait:

Un collège d'élus : Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, parlementaires, conseillers généraux, maires

Un collège de personnes qualifiées et d'associations : représentants des professions agricoles, du monde associatif, personnalités régionales et scientifiques.

La présidence à un universitaire

Etaient enfin présents dans la Structure la presse écrite, les services de l'Etat et la direction du Centre de Valduc.

Pour bien montrer le caractère d'indépendance et de rigueur scientifique qui devait être, à mon sens, celui de la SEIVA, j'ai proposé lors de la séance d'installation le 29 janvier 1996 que la présidence soit confiée à un universitaire.

J'ai été heureux que la candidature de M. Gérard Niquet, Maître de conférences à l'université de Bourgogne, soit acceptée à l'unanimité et je me réjouis de voir qu'il a présidé non seulement au démarrage de cette structure mais aussi au développement de son action à travers les années.

Ayant quitté la Bourgogne pour la région Centre en 1997, je ne peux évidemment me prononcer à cet égard ; j'espère seulement qu'avec le concours et la bonne volonté de tous les partenaires, l'idée simple d'ouverture et de dialogue qui était à la base de la SEIVA a pu produire tous ses fruits. J'en remercie alors tous ceux qui y ont personnellement contribué.

Jacques BAREL, ancien Préfet de la région Bourgogne (1995-1997)

Que fait la SEIVA?

ses 3 missions



Impact environnemental et économique

La SEIVA évalue et informe sur l'impact du fonctionnement du centre sur l'**environnement**, la **recherche** et l'**économie** locale, dans la mesure où les sujets abordés ne portent pas sur les éléments confidentiels couverts pas son classement d'installation nucléaire de base secrète par le Premier Ministre.

Pour ce faire, la SEIVA effectue des mesures de marquage radioactif de l'environnement : **environ 300 analyses depuis 1997**.

Ces différents sujets sont également étudiés par des stagiaires universitaires : **6 stagiaires encadrés par la SEIVA depuis 2001**.



Echange avec la population

Les échanges avec la population sont primordiaux pour la SEIVA. Ils se font par différents biais, et on compte depuis 1996 :

- **30 commissions Economie et Environnement** (voir pages 13 à 23) :

Ces réunions sont un lieu d'échange entre les membres de la SEIVA, ses éventuels invités et la direction du centre de Valduc.

- **6 conférences**

Afin d'avoir un regard d'expert, un œil plus scientifique, la SEIVA organise des conférences très diversifiées, gratuites et ouvertes au public.

- **Environ 20 visites du centre et 6 visites extérieures**

Les commissions Economies et Environnement sont généralement accompagnées d'une visite sur le centre. Afin d'approfondir les connaissances dans le domaine du nucléaire, la SEIVA organise, une fois par an, une visite d'un site extérieur à celui de Valduc.

- **Une permanence téléphonique**

Pour toute question, remarque, suggestion, n'hésitez pas à contacter la SEIVA au 03.80.65.77.40.

Les maîtres mots de la SEIVA :

INDEPENDANCE

et

TRANSPARENCE

La SEIVA le revendique, le crie haut et fort : elle n'est pas une émanation de Valduc, elle est indépendante !

L'information des populations qui habitent à proximité de sites où sont réalisées des activités à risque est un dû. Cette pratique n'était pas l'habitude autour des sites nucléaires de défense, aussi, au début de la décennie 1990-2000, des médias ont-ils produit quelques émissions et articles très critiques à l'encontre de ces sites.

L'analyse de cette situation, l'appréciation d'une évolution possible et très négative de l'image du nucléaire de défense, la volonté et la conviction de certains acteurs du domaine ont contribué à la création de la première « structure d'échange et d'information ».

Cette structure a donné tout son sens aux mots « **échanges** » et « **information** », aux mots « **écoute** » et « **dialogue** ». Son excellence a contribué à la décision de généraliser les structures d'information autour des sites nucléaires de défense : les commissions d'information (CI) ont une vraie marche de progrès et une vraie chance de faire progresser la **transparence**, ne serait ce qu'en étudiant la démarche de travail et en prenant connaissance des comptes-rendus de la SEIVA.

les grandes étapes

1996

Janv Création de la SEIVA
Mars 1^{ère} réunion de la commission environnement
Avril Première visite du centre de Valduc
La SEIVA devient association loi 1901
Nov Edition du premier bulletin Savoir & Comprendre

1997

Juin La SEIVA embauche sa 1^{ère} secrétaire
Sept Première conférence public « études épidémiologiques »
Oct 1^{ère} campagne d'analyses environnementale

1999

Fév Rapport d'impact sur la communication de la SEIVA (Daubard)
Recrutement du 1^{er} ingénieur chargée de mission, succédant aux « appelés du contingent »
Juill lères analyses animaux + végétaux

2000

Mise en place d'un comité scientifique et création de l'ANCLI

2001

Janv La SEIVA encadre ses 2 premiers stagiaires

2002

Oct Convention SEIVA/ CI (commission d'information) de Valduc
Participation à l'exercice de crise

2003

Déménagement de la SEIVA de la DRIRE à l'université

2004

Dec Changement de président : Eric Finot remplace Gérard Niquet

2005

Juin Signature d'un protocole d'accord avec la CI
Nov Création site Internet
Exercice de crise avec participation de la population
Coopération avec le Laboratoire de Microanalyse nucléaire de Besançon

2006

Mars Remise médaille de l'ordre national du mérite G.Niquet



Information

21 Bulletins Savoir et Comprendre + 1 site Internet



**Distribués
gratuitement en
5000 exemplaires**

www.seiva.fr

Mis en service en 2005, le site vous informe sur l'actualité de la SEIVA.

Il informe sur les activités de la Seiva, le nucléaire, le CEA/Valduc, et donne la parole à différentes personnalités.

Il est disponible au bureau de la SEIVA, venez le chercher !



Constituée de **45 membres**, l'association réunit des parlementaires, conseillers généraux et maires concernés, des personnalités qualifiées des milieux scientifiques, médical et associatif, des représentants du monde agricole ainsi que la direction de Valduc et les services de l'état concernés. La presse y est également représentée.

Installée le 29 Janvier 1996, la SEIVA s'est doté de 2 commissions pour couvrir les deux axes majeurs sur lesquels elle va travailler : une **commission environnement** (voir page 13) et **une commission économie** (voir page 19).

CONSEIL D'ADMINISTRATION
8 membres

LE BUREAU



Eric FINOT,
Président



Alain
HOUPERT,
Vice-président



Jean-Patrick
MASSON
Trésorier



Henri
CONSTANT,
président de la
commission
Environnement



Alain
CAIGNOL,
président de la
commission
Economie



Gérard NIQUET,
responsable des
relations avec
l'ANCLI



Henri JULIEN,
conseiller
général,
maire de Minot



Isabelle
GIRARD-
FROSSARD,
ingénieur de la
DDASS



Marc TUPIN,
Maire
d'Echalot,
ancien membre
du CA

Le conseil d'administration règle les affaires courantes de l'association et propose les actions

PERSONNEL SALARIE



Catherine SAUT
Chargée de
mission



Emmanuelle
COMTE
Chargée de
mission



Josie
DUPAQUIER
Secrétaire

ASSEMBLEE GENERALE

*40 membres + 5 membres associés**

Les membres associés sont invités permanents à la SEIVA mais ne prennent pas part aux votes.

COMITE SCIENTIFIQUE

*16 membres**

Le comité scientifique, sous la responsabilité de Michel CARTIER, universitaire Dijonnais apporte un soutien scientifique aux membres pour les campagnes d'analyses de la radioactivité, le choix de conférenciers, l'élaboration de sujets de stage et le suivi des stagiaires.



Une histoire du site vue par Henri JULIEN

Que représente pour nous, élus, habitants proches le Centre Atomique de Valduc ?

Il faut prendre un certain recul pour rappeler l'implantation de ce centre. Personnellement, ma première visite remonte à 1958, une trentaine de salariés, un seul bâtiment construit et deux ou trois autres en cours de construction, le directeur de l'époque, Monsieur Lahillanne assurant toutes les fonctions.

Les choses devaient vite évoluer, surtout à partir du moment où une clôture de protection est venue ceinturer une partie de la propriété, un poste de gardiennage venant compléter le dispositif. C'était le début du « secret confidentiel défense » et les commentaires allaient bon train avec d'une part, les salariés se croyant porteurs d'un « secret » et d'autre part, les habitants des villages environnants qui, à l'époque ont pu trouver un emploi, ce qui évidemment a favorablement débordé sur l'économie locale de nos cantons ruraux.

Chaque année de nouveaux bâtiments voyaient le jour, de nouveaux emplois étaient créés et la population du village de Léry augmentait considérablement. Des quartiers complets étaient construits à Is-sur-Tille, Marcilly-sur-Tille et Asnières.

Aucune pollution apparente et aucun va et vient de véhicules transportant des matériels lourds ont contribué à une vie normale pendant plusieurs années, sans manifestations d'inquiétude pour les habitants des villages environnants ; seuls les initiés étaient au courant des recherches effectuées sur le site. Puis, au fil des ans, des craintes se sont installées et une structure d'information et d'échanges a été créée : la « SEIVA ». Au départ l'accueil des responsables du site de Valduc était plutôt réservé, non par rapport à la participation des élus locaux à cette instance, mais plus sur le fait de voir des chimistes compétents dans le domaine de recherche venir poser des questions pertinentes sur le travail effectué et les sécurités mises en place.

Parallèlement un effet positif s'est instauré à travers un véritable dialogue avec les responsables du centre.

Nous pouvons remercier le Président Gérard Niquet qui a su guider l'équipe de la SEIVA et les directeurs successifs du Centre Atomique de Valduc qui ont joué le jeu de l'ouverture en direction des élus et des habitants de nos communes.

Henri JULIEN
Maire de Minot, conseiller général, membre du CA de la SEIVA

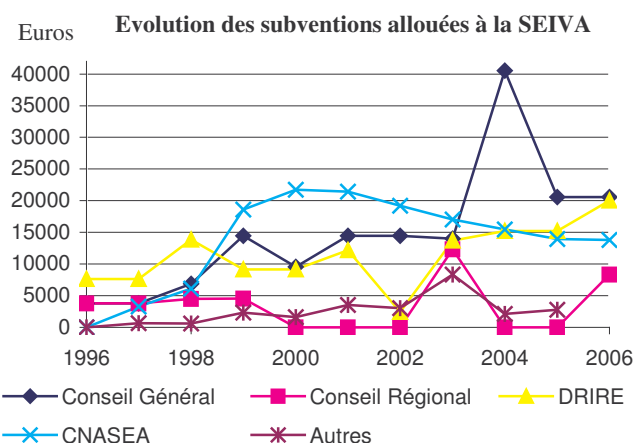
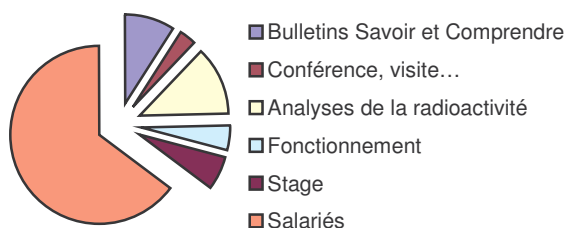
Le budget de la SEIVA

Aucune subvention du CEA Valduc

Depuis 1996, la SEIVA effectue des demandes de subvention. Ainsi d'une année sur l'autre, les missions et activités fluctuent en fonction des aides allouées à l'association. Les subventions proviennent de divers organismes :

- La **DRIRE** finance les actions de communications, les analyses / expertises environnementales...
- Le **Conseil Régional** alloue des subventions pour des actions d'encadrement de stagiaire.
- Le **Conseil Général** finance la majeure partie des salaires et le fonctionnement de l'association.
- Le **CNASEA** est un organisme finançant une partie de l'emploi jeune (environ 40%).
- Enfin, la partie « autre » couvre en majeure partie l'abonnement du CEA pour des bulletins Savoir & Comprendre.

Répartition moyenne du budget de la SEIVA (environ 65K€)



Depuis 1999, la SEIVA embauche une chargée de mission en emploi jeune.

Ce type d'emploi aidé prend fin en février 2007 et à ce jour aucune aide n'est envisagée. Sans sa chargée de mission, un grand nombre d'actions ne pourront être pérennisées.

Parole à nos financeurs

La sûreté nucléaire et la radioprotection nous concernent tous. Il faut donc que le public ait accès à une information claire et pluraliste dans ces domaines. C'est une exigence démocratique et c'est aussi un élément de la sûreté car obliger les acteurs à s'exposer au regard et aux questions des autres les conduit à davantage s'interroger eux-mêmes sur l'efficacité de leurs actions. L'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) a ainsi fait de la transparence l'un des principes qui doivent la guider au quotidien.

Mais l'information est un art difficile : il faut parvenir à y intéresser nos concitoyens et, pour cela, il faut comprendre leurs interrogations. Les commissions d'information formées auprès des sites nucléaires, lorsqu'elles fonctionnent bien, peuvent jouer un rôle très important dans ce domaine par leur nature pluraliste. A cet égard, la SEIVA constitue un excellent exemple. J'ai personnellement apporté mon appui pour qu'elle puisse voir le jour, dans un contexte où, à l'époque, ce type de structure était inhabituel auprès de sites comme celui de Valduc. Depuis 10 ans, l'ASN soutient son action, comme elle fait à l'égard des commissions locales d'information auprès des sites nucléaires civils. Et je sais que tous les partenaires locaux de la SEIVA reconnaissent, 10 ans après, la qualité du travail accompli et notamment l'intérêt des échanges que cette association a contribué à créer ou à développer.

Je tiens à saluer tout particulièrement le rôle de Gérard Niquet dans l'aventure de la SEIVA. Son investissement personnel pour sa création, puis son action dynamique et engagée pour que l'association soit active et utile à ses concitoyens ont été des facteurs déterminants pour faire de la SEIVA un acteur prépondérant de la transparence autour du site de Valduc. Ses qualités ont été reconnues par ses pairs, présidents de commissions locales d'information auprès d'installations nucléaires, quand ils l'ont désigné pour être le premier président de l'Association Nationale des Commission Locales d'Information (ANCLI), fonction qu'il a occupé jusqu'à la fin de 2004.

A l'heure où une loi relative à la transparence* et à la sécurité en matière nucléaire est en cours de discussion au Parlement et permettra, si elle est adoptée, de rénover le cadre législatif de la sûreté nucléaire et de faire progresser encore la transparence dans ce domaine, je souhaite longue vie à la SEIVA et l'assure du soutien de l'ASN.

André-Claude Lacoste,
Directeur Général de la sûreté Nucléaire et de la Radioprotection.

* loi votée en juin 2006

10 ans déjà que Alain GOUROD a fondé cette structure d'échange et de communication avec la population locale
10 ans déjà que les actions et les missions de la SEIVA servent quotidiennement les Côte-d'Or
10 ans déjà que le Conseil Général de la Côte-d'Or l'accompagne et la soutient...

En Bourgogne, le nucléaire se traduit par le déploiement d'un savoir-faire de haute technicité qui représente près de 7 000 emplois, en particulier au sein du CEA de Valduc. Preuve en est, la labellisation l'année dernière du pôle de compétitivité régional nucléaire en Côte d'Or !

La question du nucléaire, d'autant plus d'actualité que le texte sur la Transparence et la Sécurité en matière Nucléaire est en discussion au Parlement, est lourde d'enjeux économiques, sociaux, technologiques et scientifiques.

Association indépendante, composée de personnalités issues du monde scientifique, politique, associatif et institutionnelle, la SEIVA a justement pour vocation de faire connaître l'impact économique, sanitaire et environnemental des activités du CEA de Valduc à la population locale en leur garantissant notamment une mesure régulière du taux de radioactivité aux alentours du site.

Elle a su prendre toute sa place dans le devoir qui est le nôtre de toujours mieux communiquer, informer et échanger autour du nucléaire, en cultivant la transparence, en multipliant les conférences, les visites et les rencontres sur le sujet.

Sans doute la route est-elle longue et difficile; reste qu'il nous faut l'emprunter sans état d'âme et sans faiblesse. Le Conseil Général de la Côte-d'Or poursuivra dans cette voie en renouvelant son concours à une association qui tient aujourd'hui une place essentielle dans le paysage institutionnel local.

Alors joyeux anniversaire et longue vie à la SEIVA!

Louis De BROISSIA,
Président du Conseil Général

Valduc crée en 1957



Le centre de Valduc est l'un des 10 établissements du Commissariat à l'Énergie Atomique. Créé en 1957, le CEA Valduc est situé en plein cœur de la Bourgogne, à 45 kilomètres au nord ouest de Dijon, sur la commune de Salives.

Il occupe une superficie de 750 hectares, dont 180 hectares destinés aux installations techniques, dans une région dont la densité n'excède pas 5 habitants au km².

Environ 1000 salariés CEA et 300 salariés d'entreprises sous-traitantes travaillent sur le site de Valduc. Ils sont formés et entraînés à maîtriser la sécurité des installations nucléaires.

Le personnel réside pour moitié dans l'agglomération dijonnaise.



Lingot de plutonium

Les 3 missions de Valduc

Le centre de Valduc, qui travaille pour la Direction des Applications Militaires du CEA, est chargé de 3 missions :

- **La réalisation et le maintien en condition opérationnelle des composants nucléaires des armes de la force de dissuasion, ainsi que le démantèlement d'armes anciennes retirées du service :**

Le centre est chargé de produire les composants nucléaires de l'arme. Contrairement aux idées reçues, l'arme dans son intégralité n'est jamais finalisée sur le centre. Cette ultime opération est réalisée sur site militaire.

En fin de vie, c'est-à-dire environ 20 ans après sa mise en service, les éléments de l'arme sont restitués au centre où ils seront démantelés. Les matières nucléaires (Plutonium, uranium) seront recyclées afin d'être réutilisées dans les nouvelles armes.

- **Les recherches amont et développements technologiques sur les matériaux nucléaires et sur les objets d'expérimentation nécessaires au programme Simulation :**

Le 27 janvier 1996, la France procédait à son 210^{ème} et ultime essai nucléaire en Polynésie. Pour pérenniser sa capacité de dissuasion, l'Etat s'est engagé dans la mise en place d'un gigantesque programme de simulation du fonctionnement des armes nucléaires (l'objectif de celui-ci est de reproduire par le calcul le fonctionnement d'une arme nucléaire). Principalement centrées sur la maîtrise et la connaissance des matériaux nucléaires dans leurs applications à la Défense, les activités de recherche du CEA Valduc concourent à garantir la fiabilité et la sûreté des armes nucléaires, condition fondamentale du maintien à niveau de la capacité de dissuasion de la France.

- **La gestion des matières nucléaires liées à ses activités :**

Il est hors de question qu'un milligramme de matière ne se perde ! Composant essentiel des armes nucléaires, les matières font l'objet de multiples contrôles destinés à éviter les risques de « prolifération » nucléaire. Ainsi, la gestion des matières nucléaires est d'une rigoureuse exemplarité. Valduc assure le recyclage des matières nucléaires des éléments d'armes retirés du service. Il assure également la gestion des déchets associés à ses activités.



Depuis 10 ans : une mission d'information !



Valduc est un site ultra protégé qui n'a longtemps même pas figuré sur les cartes...

Aujourd'hui, le centre joue la **transparence** et **l'information**... compte tenu des contraintes qui sont les siennes !

Au-delà de ses missions premières, le centre s'implique dans un ensemble de relations avec la Région, que ce soit sur un plan scientifique et technique, économique ou encore sociale.

Depuis 1996, le CEA diffuse régulièrement des informations auprès de la SEIVA.

La SEIVA vue ... par les directeurs du centre



« la SEIVA est
un poil à gratter
constructif »

« 2006, la SEIVA fête ses 10 années d'existence ; l'occasion d'apprécier aujourd'hui le chemin parcouru et l'apport de la SEIVA pour un établissement tel que le CEA.

Si au démarrage de la SEIVA, chacun était dans une attitude d'observation mutuelle (il a fallu apprendre à se connaître), 10 ans après les relations sont franches, directes et quasi permanentes.

La SEIVA, est bien entendu une instance de dialogue et d'échanges, qui a l'avantage de réunir en un même lieu lors des réunions l'ensemble des parties prenantes intéressées par nos activités et qui permet, de débattre, de confronter des points de vue parfois différents et d'évoluer dans nos positions respectives.

La SEIVA est une instance indépendante et crédible vis-à-vis des populations. Elle vient en complément de nos propres actions de communication et d'information.

C'est un « poil à gratter » constructif qui après ces années de travail commun nous permet de mieux mesurer les véritables questions, les inquiétudes, les incompréhensions, les sujets de contestation éventuelle mais aussi les attentes du public : ce qui au final, nous permet de progresser et nous donne l'occasion d'expliquer le travail qui est le notre au quotidien.

Pour conclure, si je devais qualifier la SEIVA aujourd'hui, je dirais « une structure dynamique qui compte 10 ans d'expérience, permettant des échanges professionnels et de qualité ».

Robert ISNARD,
actuel directeur de Valduc



« La SEIVA c'est d'abord pour moi un souvenir très précis : celui de l'assemblée générale du 14 novembre 1996, dans la très belle salle communale de Minot, au cœur du village. Je travaillais à l'époque au Centre CEA de Bruyères le Châtel, en région parisienne, où j'animais une équipe spécialisée dans les études environnementales. Alain Gourod, alors Directeur de Valduc, m'avait demandé de venir présenter les études que mon équipe menait sur l'hydrogéologie du site et de ses environs. L'ambiance était studieuse et les participants, qu'ils soient membres de la SEIVA ou représentants du Centre, étaient un peu tendus dans ce tout nouvel exercice, à la fois sur la forme, car la formule était nouvelle, et sur le fond, car le sujet que je présentais n'avait encore jamais été abordé. Je ne sais pas ce qu'en ont pensé les membres de la SEIVA de l'époque (beaucoup y sont encore impliqués aujourd'hui), mais dans ma mémoire, la réunion s'est bien passée, les questions ont été nombreuses et la discussion animée.

Ma deuxième rencontre avec la SEIVA s'est déroulée ... à Bruyères le Châtel, le 14 juin 2000, lorsque l'association est venue visiter ce Centre, et plus particulièrement le Département Analyse et Surveillance de l'Environnement, que je dirigeais à l'époque. Les visiteurs ont été attentifs et curieux, posant de nombreuses questions, notamment sur le devenir des installations tritium de Bruyères le Châtel, après le regroupement de cette activité à Valduc.

Aussi lorsqu'en octobre 2000 j'ai été nommé à la Direction de Valduc, j'avais bien sûr beaucoup de chose à découvrir sur ce Centre, mais j'avais déjà une idée assez précise de ce qu'était la SEIVA, de ses principaux acteurs, et de la qualité des échanges que l'on pouvait avoir avec eux.

D'octobre 2000 à juin 2005, en près de 5 ans à la Direction de Valduc, je ne saurais bien sûr pas compter le nombre de contact avec la SEIVA ; A mon sens, ils ont été hebdomadaires en moyenne, avec une grande variété de sujets, alternant les thèmes de fond et d'actualité relatifs à nos diverses activités, à l'économie, à l'environnement, à la sûreté nucléaire et à la sécurité, ainsi que les visites et les conférences techniques, les interactions fortes à l'occasion des exercices de crise, les réflexions communes sur les rôles respectifs de la SEIVA et des nouvelles CLI..., et toujours avec la même qualité d'échanges chez les acteurs de la SEIVA, à la fois vigilants mais sans parti pris, exigeants mais sans dogmatisme.

La SEIVA a aujourd'hui 10 ans, 10 années pendant lesquelles Valduc a beaucoup changé dans ses missions, dans ses métiers, dans ses personnels, dans ses relations avec ses voisins et sa région. J'ai la conviction que la SEIVA a été et continuera à être l'un des puissants moteurs de ce changement ».



Jean-François SORNEIN
Directeur de Valduc de 2000 à 2005

La commission Environnement, qui réunit les membres de la SEIVA 2 fois par an, a deux missions : - évaluer l'impact sanitaire et environnemental de l'activité du CEA,
- suivre l'évolution du marquage radioactif autour du Centre depuis sa mise en activité.

Depuis 1996, le responsable de cette commission est Henri CONSTANT, médecin retraité

Le tritium est utilisé dans la fabrication des armes atomiques. Aujourd'hui, il est le principal élément radioactif rejeté dans l'environnement de Valduc.

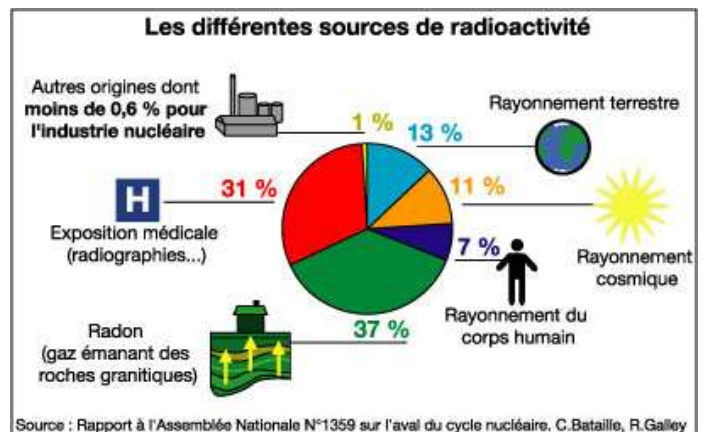
Au fait, c'est quoi le tritium ?

Le tritium, qui « marque » l'environnement du centre de Valduc est un gaz radioactif. Il appartient à la famille de l'hydrogène (isotope de l'hydrogène).

L'hydrogène est la composante principale de l'eau. Le tritium est très proche de l'hydrogène, on comprend dès lors que cet élément radioactif a de grandes affinités avec l'eau. Ce qui le rend dangereux : le corps humain est composé essentiellement d'eau...

La période du tritium, c'est-à-dire le temps qu'il mettra pour perdre la moitié de son activité est de 12,3 ans : une eau polluée à 100 Becquerels par litre en 1996 aura une activité de 50 Bq/l en 2008, de 25 Bq/l en 2020...

Le tritium, qui peut avoir des sources naturelles (action des rayonnements cosmiques sur des gaz présents dans la haute atmosphère) est essentiellement d'origine artificielle : il se forme lors des opérations de retraitement des combustibles nucléaires. Il est utilisé dans la fabrication des armes atomiques.



En France, l'exposition annuelle de l'homme aux rayonnements ionisants est d'environ 2,4 millisievert (voir répartition ci-dessus).

Les centrales nucléaires, les usines de retraitement, les retombées des anciens essais atmosphériques et de Tchernobyl, etc., exposent chaque homme en moyenne à 0,002 millisievert par an.

Est-ce dangereux pour la santé ?

L'atome de tritium, en se désintégrant produit des rayons bêta : lorsqu'ils pénètrent dans un organisme vivant, ces rayonnements ont un effet destructeur à forte dose. Ils « cassent » les molécules, comme celle de l'ADN (acide désoxyribonucléique), qui porte le code génétique définissant les caractéristiques de l'individu. L'irradiation par le tritium peut se faire par contamination interne (respiration ou absorption d'eau ou d'aliments contaminés).

Pour un adulte, le renouvellement de l'eau libre corporelle est de 10 jours. L'eau tritiée est donc éliminée dans le même laps de temps par transpiration, expiration de l'air et excrétion urinaire. Cependant, 3% se transforme en tritium organique : lié à des molécules de carbone et non d'eau. L'élimination du tritium organique est beaucoup moins rapide que celle de l'eau tritiée : jusqu'à 450 jours selon le tissu dans lequel il se trouve.



« les déchets nucléaires militaires Français », Bruno Barillot et Mary Davis

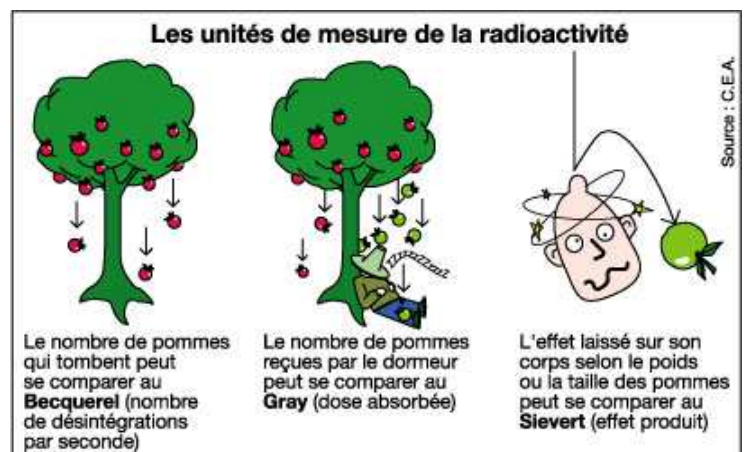
Pour mesurer la radioactivité on utilise différentes unités : becquerel, gray, sievert

Le becquerel (Bq) : un échantillon radioactif se caractérise par son activité qui est le nombre de désintégration de noyaux radioactifs par seconde qui produisant en son sein.

1 Bq = 1 désintégration par seconde

Le gray (Gy) : Cette unité permet de mesurer la quantité de rayonnements absorbés, ou dose absorbée par un organisme ou un objet exposé aux rayonnements.

Le sievert (Sv) : les effets biologiques des rayonnements sur un organisme exposé se mesurent en sievert et s'expriment également en « équivalent de dose ». L'unité la plus courante est le millisievert.



"Dossiers très chauds"

examinés par la SEIVA au fil des ans

Dès ses débuts en 1996, la Seiva a été confrontée à des « dossiers très chauds », c'est à dire des faits marquants sur des problèmes de contamination, sur le site de Valduc et à l'extérieur.

Les premiers travaux de la commission ont alors porté sur ces différentes polémiques :

★ 1996 : Enquête à la décharge de Pontautiller

Dès sa mise en place en janvier 1996, la Seiva et son président ont été confrontés à une mini crise créée par la découverte d'un marquage radioactif par le tritium à la décharge de Pontautiller (centre d'enfouissement technique (CET)).

Depuis 1987 le CEA Valduc devait évacuer des boues provenant du lagunage de la station d'épuration, avec l'accord de l'IPSN et après contrôle ces boues étaient apportées au CET de Pontautiller. L'autorisation a été délivrée considérant le **caractère non radioactif des 74 tonnes de boues concernées.**

De 91 à 96, France-Déchets faisait réaliser des contrôles radiologiques par la CRII-Rad, qui apportait la conclusion : « aucun radioélément d'origine naturelle ou artificielle n'est mis en évidence ».

Ce n'est qu'en mars 1996 que la CRII-Rad signale au CET une teneur en tritium importante (99 Bq/l) au niveau du bassin de stockage des lixiviats, une analyse complémentaire sur des

prélèvements montre une teneur anormale en tritium dans les lixiviats provenant d'alvéoles de stockage de déchets industriels et également de celles des déchets ménagers. Bien que faible le niveau de la radioactivité responsables à rechercher l'origine.

Nous avons participé à de nombreuses réunions en allant jusqu'à évoquer le retrait des déchets des alvéoles présentant un marquage radioactif. **Finalement, le coupable fut découvert, il s'agissait de matériel ou matériaux de l'industrie horlogère Suisse. Dans ces industries, le tritium était utilisé pour rendre phosphorescent certains éléments des mécanismes.**

Dans ce dossier, le rôle de la SEIVA fut faible, mais en participant aux différentes réunions nous avons pu apporter des éléments scientifiques d'information qui ont peut être contribué à dépassionner le débat.

Cette mini crise a aussi permis à la Seiva de découvrir rapidement la plupart des acteurs locaux du monde nucléaire.

Gérard Niquet,
Président de la SEIVA de 1996 à 2004

★ La lagune de Valduc

De 1963 à 1995 les effluents liquides rejetés par le centre contenaient du plutonium, de l'uranium et de l'américium !

Jusqu'en 1995, les effluents du centre de Valduc étaient traités par la station d'épuration puis rejetés dans la combe au tilleul (voir carte ci-contre). Ces épandages ont entraîné un marquage de la combe en aval du point de rejet de la station d'épuration.

De 1992 à 1994, une étude hydrogéologique menée par la CEA a conclu à un impact sur les eaux naturelles « acceptable ».

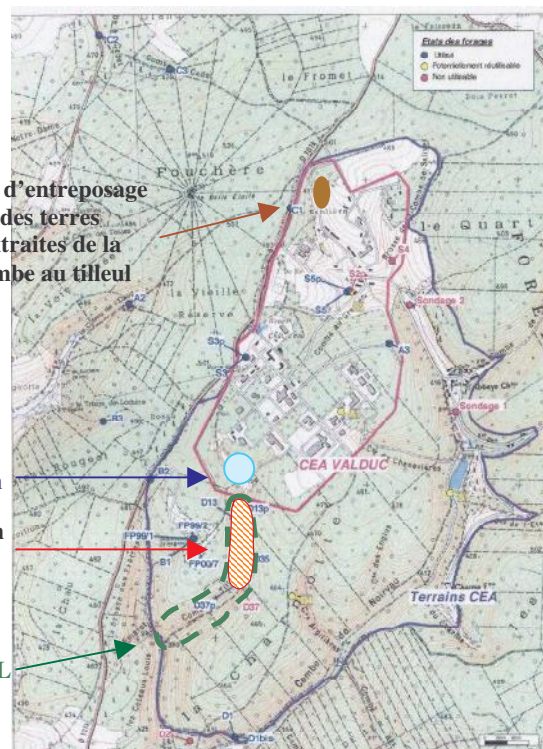
D'après le rapport du Haut Commissaire à l'énergie atomique d'octobre 1998, entre 1974 et 1995, les rejets d'effluents liquides ont atteint leur maximum en 1977, ce qui correspondait à 100 millions de becquerels d'émetteurs alpha (données difficilement vérifiables).

Aire d'entreposage
des terres
extraites de la
combe au tilleul

Station
d'épuration

Zone affectée par un
marquage
Des terres en U, Pu,
Am et Cs

COMBE AU TILLEUL



"Dossiers très chauds"

7800 m³ de terre contaminées ... déplacées dans l'enceinte du CEA VALDUC



Symbole de radioactivité

En 1995, le centre décide de restaurer le site de la combe au tilleul (15 000 m² de surface traitée). Les travaux d'assainissement ont été effectués sur 7 mois pour un montant de 2 millions de francs.

Avant restauration de la combe, l'activité en uranium mesurée était de **300 Bq/kg**
Après restauration, l'activité en uranium mesurée était de **50 Bq/kg**

Ainsi, 7800 m³ de terre contaminées sont acheminées sur une aire d'entreposage dédiée à cet effet (photos ci-dessous). Celle-ci fait l'objet d'une surveillance rigoureuse : un drain permet de récupérer des éventuelles eaux de lixiviation, qui sont acheminées vers une cuve puis analysées. Une vigilance est également portée à la combe au tilleul (piézomètres...).

Quel est le devenir de ces terres contaminées ?

Les résultats de surveillance de la combe ne faisant pas apparaître de problèmes particuliers, le CEA n'envisage pas un autre mode d'entreposage, au moins à court terme.

La SEIVA surveille-t-elle la combe ?

Le 13 novembre 1997, la SEIVA a fait analyser des sédiments provenant du bassin de lagunage de la station d'épuration de Valduc. Les résultats ont montré la présence non seulement de tritium, principal élément rejeté par le centre, mais aussi d'émetteur « alpha » (plutonium, uranium et américium). L'activité mesurée était de **570 Bq/kg**. Dans le cadre de ses missions de surveillance environnementale, la SEIVA effectuera l'année prochaine de nouvelles analyses dans la combe au tilleul.

Source : Savoir et Comprendre n°8, novembre 1999

Emmanuelle COMTE
Chargée de mission de la SEIVA

Aire d'entreposage de la terre contaminée



★ 1999 : De la contamination à l'incinérateur d'Is sur Tille



Démantèlement de l'usine
d'incinération en 2005



Le CEA avait un contrat pour l'incinération des résidus de son restaurant d'entreprise, avec la commune d'Is sur Tille.

A la suite d'une « erreur » ont été retrouvés à l'usine d'incinération des gants de boîte à gants (non contaminés) qui n'avaient, bien sûr, pas à se trouver là. A cette époque, la cessation d'activité de l'usine d'Is sur Tille avait été décidée par le Préfet (coût trop élevé de mise aux normes). Lors des analyses, avant démantèlement, des traces de strontium avaient été décelées dans le four et à ses abords immédiats.

Des analyses plus poussées ont alors été demandées par la DRIRE. Elles ont conclu à l'innocuité pour le personnel de ces traces de strontium et à la possibilité d'un démantèlement de l'usine sans autre mesure particulière que le dépôt des briques du four en décharge classe 1.

Henri CONSTANT
Responsable de la commission Environnement

ENVIRONNEMENT

**La surveillance de l'environnement n'est pas nécessaire, elle est indispensable !
Elle se fait principalement par le biais des ...**



ANALYSES

Depuis Octobre 1997, la SEIVA effectue sa propre surveillance de l'environnement autour du centre de Valduc (eau, animaux, végétaux...). Dans un souci de transparence et de crédibilité, **La règle d'or est la suivante :**

Les analyses ne sont ni commandées, ni dirigées, ni financées par le CEA !

Même si les moyens de la SEIVA sont limités, celle-ci reste maître de ses analyses et de la publication des résultats à la population.

Avant la SEIVA, le marquage radioactif était déjà une préoccupation pour la région

En effet, en 1996, à la demande du Comité pour la transparence autour de Valduc, l'A.C.R.O (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) effectuent 2 séries d'analyses de tritium dans les eaux de la Côte d'Or. Les résultats démontrent une pollution évidente dans la source de la Blaire (nappe phréatique), et surtout dans les eaux de consommations des communes suivantes : Le Meix, Avot et Barjon.

Le même type d'analyse a été effectué par la CRIIRAD, à la demande du Conseil Général.

Octobre 1997, première campagne d'analyse de la SEIVA : 71 échantillons d'eau étudiés !

conclusions

2 ans à peine après sa création, la SEIVA a procédé à sa première campagne d'analyse de la radioactivité : l'objet étant de déterminer la présence ou non de tritium dans l'environnement, conséquences des rejets atmosphériques du centre de Valduc. Compte tenu de la topologie du site, la zone d'étude fut de Meulson à Pontailler-sur-Saône. La Seiva a choisi l'OPRI (Office Régional de Protection contre les Rayonnements Ionisants) pour faire les analyses et la majorité du financement a été assuré par la DDASS (Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales).

**Isabelle Girard-Frossard,
Ingénieur à la DDASS**

Les secteurs les plus contaminés : le Nord-Est de Valduc : Salives, le Meix...

Les mesures des activités radioactives dues au tritium dans les secteurs les plus contaminés sont de 76 Bq/l (pour Salives) soit :

- 100 fois inférieures aux recommandations de l'OMS, Organisation Mondiale de la Santé (0,1 mSv/an ou 7800 Bq/l, recommandations de 1993)
- inférieure à la valeur guide directive 98/83/CE qui est de 100 Bq/l.

Au delà de cette valeur, des vérifications complémentaires doivent être menées, même si l'eau reste potable selon la norme OMS.

Les concentrations observées varient en fonction des vents dominants et des circulations d'eaux souterraines.

Protocole d'analyse : un accord commun et des résultats comparés

Chaque année, la SEIVA décide de réaliser un programme d'analyses. Que ce soit pour des analyses d'eau, de végétaux ou d'animaux, le protocole est similaire :



1. La SEIVA détermine le type d'analyse souhaitée.
2. Un devis est demandé auprès d'un laboratoire (indépendant de celui du CEA): IRSN, CRIIRAD...
3. Un protocole de prélèvement et d'analyse est établi entre le laboratoire du CEA (SPR : Service de Protection contre les Rayonnements), la SEIVA et le laboratoire choisi. En effet, il est indispensable que les techniques d'analyse soient identiques afin que les résultats soient comparables.
4. La SEIVA se rend sur les lieux de prélèvement et effectue la prise d'échantillon en double exemplaire.
5. La SEIVA envoie un échantillon à Valduc et un autre au laboratoire choisi.
6. Les résultats d'analyses des 2 laboratoires sont envoyés à la SEIVA qui les compare.
7. Enfin, les résultats et conclusions d'analyse sont rapportés à la population via le bulletin Savoir et Comprendre, les Assemblées Générales, le site Internet...

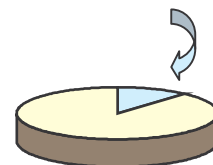
Budget



Depuis 97, la SEIVA c'est :

**Environ 300 analyses correspondant à
un budget de 8000 € chaque année**

**Environ 13% du budget est
dédié aux analyses
environnementales**



ENVIRONNEMENT

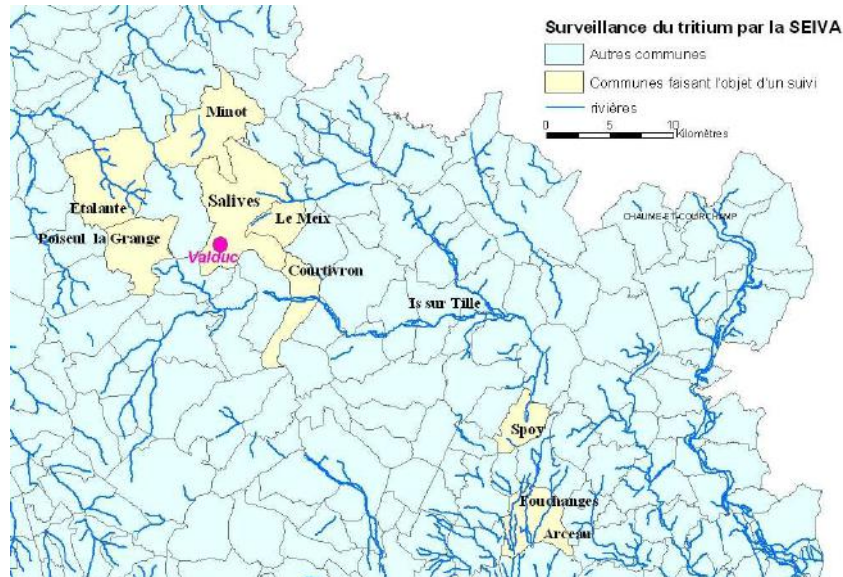
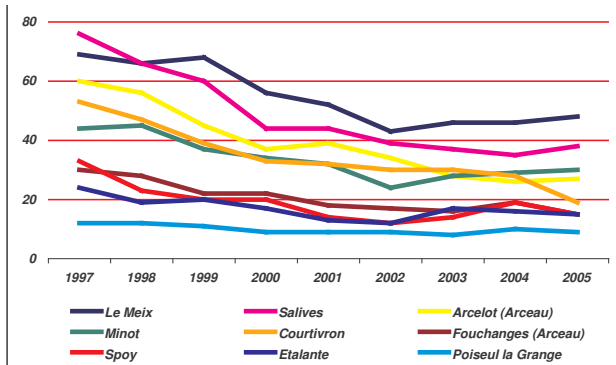
l'eau

Depuis 1998, la SEIVA effectue tous les ans, un suivi du **marquage radioactif des eaux de consommation en tritium** sur 9 points significatifs : Le Meix, Minot, Spoy, Salives, Courtivron, Etalante, Arcelot, Fouchanges, Poiseul la Grange (voir carte ci-dessous). De plus, une analyse plus complète est effectuée sur un point tournant (recherche de Césium, Potassium...)



Rappelons que la directive européenne de 98 indique **une valeur guide de 100 Bq/l**

Evolution de la quantité de tritium dans l'eau de consommation (Bq/l)



l'air

2000 : la SEIVA étudie les lichens :

Afin de connaître la radioactivité dans l'air, présente et passée, la SEIVA a effectué en 2000 une étude sur des lichens (bio-indicateurs). Se nourrissant de la vapeur d'eau présente dans l'atmosphère, c'est un témoin privilégié du passé, et donc de la présence de tritium dans l'air.

En 1996, les analyses faites par la CRIIRAD, à la demande du Conseil Général sur les eaux de la Côte d'Or, montraient une teneur en tritium plus importante à l'aval de Dijon que dans le voisinage de Valduc. Ceci est le témoin d'une période où les mécanismes de filtration récupération n'existaient pas et où la quantité dispersée dans le voisinage (et donc retrouvée dans les nappes souterraines) était plus importante qu'actuellement.

La Commission Environnement a donc proposé une analyse sur les lichens qui n'ont pas de système d'élimination et accumulent donc, durant leur vie, le tritium reçu à partir des eaux de pluie et de la vapeur d'eau.

En septembre 2000, deux organismes ont réalisé simultanément ces analyses :

- le laboratoire du CEA
- l'Isotopen Labortorium de Göttingen sous le contrôle d'Olivier DAILLANT (Observatoire Mycologique de Bourgogne)

Les constatations communes à ces deux organismes sont que :

- Les « vieux » lichens sont moins marqués par rapport à leur âge.
- Les lichens de 20 à 50 ans sont les plus marqués, avec variations selon la rose des vents.
- Les jeunes sont beaucoup moins marqués: moins de rejets ces dernières années.

Les conclusions tirées divergent ensuite selon leurs auteurs. Je pense que le rapport avec l'activité du centre est plus que vraisemblable mais de nombreux paramètres doivent être pris en compte pour affiner ces analyses :

- Intérêt d'analyser des lichens à cyanobactéries, pour déterminer la part de vapeur d'eau ou de pluie dans la contamination.
- Nécessité de faire une cartographie des retombées pour connaître la limite d'influence notable de Valduc.

Quoiqu'il en soit, confirmation est apportée de l'impact, sur un périmètre qui doit être précisé, du centre de Valduc et de la réduction du marquage par le tritium lors des dix dernières années.

Henri CONSTANT
Responsable de la commission Environnement



Des résultats élevés !

L'idée était d'avoir des échantillons biologiques qui n'exploitent que l'eau de l'atmosphère (pluie ou vapeur d'eau), à l'exclusion de l'eau du sol. Les lichens ayant un développement extrêmement lent, ils gardent longtemps en mémoire des contaminations passées.

Les résultats sur des échantillons proches du centre sont élevés (l'ordre de grandeur est le millier de becquerels par kilogramme de lichen sec alors que les valeurs hors zone contaminée oscillent entre 1 et 2 Bq/kg) et le marquage en tritium s'étend au moins jusqu'à Grancey-le-Château, bien que les niveaux y soient moindres.

L'exploitation des résultats permet de déduire le niveau d'activité minimum de l'eau de pluie ou de la vapeur d'eau auxquels les lichens ont été exposés. Les contaminations les plus fortes semblent relativement anciennes mais touchaient sans doute d'autres organismes à l'époque.

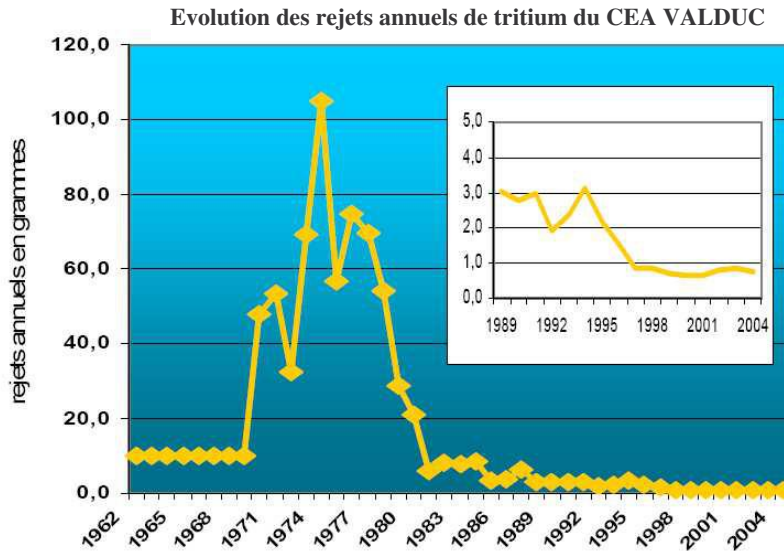
Un certain nombre de recommandations sont formulées : une étude dendrochronologique pour préciser la datation, une extension géographique des prélèvements de lichens et l'étude à algues bleues, n'exploitant pas la vapeur d'eau, afin de distinguer les vecteurs de contamination (pluie ou vapeur atmosphérique).

Olivier DAILLANT
Responsable de l'étude
Extrait du rapport de mars 2001 (disponible à la SEIVA)

Dans les années 70 / 80, le centre rejetait presque 100 grammes de tritium dans l'air !



L'arrêté du 3 mai 1995 fixe une autorisation annuelle de rejets de tritium dans l'air à : 1850.10^{12} Bq.
En 1975, sur le site de Valduc, l'activité générée par le tritium atteint $35\ 800.10^{12}$ Bq.



En 2005, à la demande du président de la SEIVA, le directeur de Valduc présente les rejets de tritium depuis 1963, date de démarrage des premières installations.

Les rejets de tritium ont atteint leur niveau le plus élevé dans les années 70 (1975 plus exactement), après la mise en service des installations industrielles de première génération. Cela correspond à environ 100 grammes de tritium rejeté, soit une activité de $35\ 800.10^{12}$ Bq. Aujourd'hui le centre rejette moins de 1g de tritium, soit 100 fois moins qu'il y a 30 ans.

Rappel : 1 gramme de tritium = 358.10^{12} Bq

Pourquoi de telles différences entre le passé et le présent ?

Dans les années 70, les rejets de Valduc respectaient les normes en vigueur, mais l'effort systématique de réduction des rejets aussi bas que techniquement possible n'a vraiment débuté que dans les années 80. Aujourd'hui, Le CEA limite ses rejets de manière beaucoup plus efficace qu'il y a 30 ans, en tirant bénéfice des progrès technologiques intervenus depuis: les gains successifs dans la compacité et dans l'étanchéité des procédés ont permis de réduire les volumes de confinement (les boîtes à gants) et de généraliser depuis 1983 le recours à des "unités de détritiation", sortes de pièges à tritium, qui réduisent au plus bas la quantité de tritium rejetée dans l'atmosphère par la ventilation des installations.

La SEIVA effectue ses propres mesures de radioactivité de tritium dans l'air



Pour être plus performante et attentive aux rejets tritiés effectués par le centre, la SEIVA effectue ses propres mesures afin de connaître la radioactivité du tritium atmosphérique.

Pour ce faire, un prototype a été étudié, conçu, testé et validé par deux stagiaires.

Il est constitué d'une pompe autonome sur batterie qui aspire l'air à travers un desséchant absorbant d'humidité (le gel de silice).

Ce système sera placé dans un premier temps dans les villages les plus concernés par les rejets tritiés du centre, c'est à dire Salives et Echalot (ils sont en effet sous les vents dominants).

Par la suite, différentes expériences seront menées : jour / nuit, été/ hiver, pendant la période de fermeture du centre...

Source : Savoir et Comprendre n°20, mars 2006.

Parole au responsable de la Commission Environnement

En tant que responsable de la commission Environnement de la SEIVA, je dois avouer que l'on se heurte bien trop souvent à une chose légitime mais irritante : le Secret Défense !

Les informations concernant les rejets tritiés nous sont communiquées, mais il faut rappeler que le tritium n'est pas le plus dangereux. Les résultats d'analyses des autres éléments utilisés sont communiqués à la SEIVA tous les mois et sont en dessous des limites de détection des appareils.

Henri CONSTANT,
Responsable de la Commission Environnement

ENVIRONNEMENT

les végétaux / animaux

Différents éléments radioactifs naturels ou artificiels peuvent se retrouver dans l'environnement, parmi lesquels le tritium et le césium. On retrouve du césium, issu des retombées atmosphériques de l'accident de Tchernobyl, partout en France dans des proportions variables.



La directive européenne Euratom 96/29 fixe une limite annuelle d'absorption pour la totalité des éléments radioactifs artificiels de 1 millisievert. Cependant aucune réglementation définissant une limite de consommation pour un aliment donné n'existe à l'heure actuelle, contrairement à l'eau (voir page 17).

Année	Type d'analyses
1999	Poissons
	champignons
2000	lichens
2001	Champignons (girolles)
	Céréales (blé)
	Feuilles de chênes
2002	gibier
2003	Poireaux
	Salade
2004	Pommes
	Pommes de terre
2006	Miel

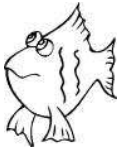
La SEIVA a voulu connaître la nature et la quantité des radioéléments se retrouvant dans les aliments prélevés autour de Valduc et déterminer leur impact sur notre santé et s'ils respectent les normes en vigueur.

Depuis 1999, la SEIVA alloue une partie considérable de son budget aux analyses de végétaux / animaux.

Les radioéléments recherchés sont le tritium et le césium.

Les éléments naturels recherchés sont le potassium et le plomb, entre autres.

Les résultats détaillés de ces analyses ne sont pas présentés mais sont consultables à la SEIVA.



Les résultats ont permis d'affirmer que la consommation de 10 kg de poissons par an n'entraînerait aucun risque sanitaire dû au tritium, la dose ingérée représentant seulement, dans l'hypothèse la plus défavorable, 0,0003 millisievert.

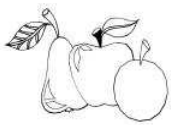
Source : Savoir et Comprendre n°9, juin 2000.



Dans les champignons, seulement 5% de la dose totale de radioactivité ingérée est artificielle (due au tritium et au césium).

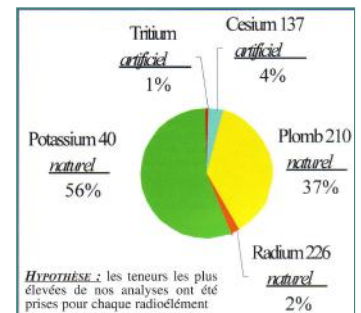
La dose de radioactivité totale, naturelle ou artificielle, due à la consommation de ces champignons est de 0,014 millisievert par an, dont 0,0001 millisievert dû au tritium.

Source : Savoir et Comprendre n°9, juin 2000.



Il faudrait manger plus d'une centaine de kilos de ces fruits et légumes par jour pour que la radioactivité ingérée engendre des risques sur la santé.

Source : Savoir et Comprendre n°20, mars 2006.



Restons prudent !

L'effet sur l'organisme des faibles doses reste inconnu et la sensibilité aux radioéléments varie selon les individus : une femme enceinte, un enfant... peut-être plus fragile.

en conclusion :

La SEIVA poursuit ses programmes d'analyse et avec ses moyens limités, même si cela peut paraître dérisoire, continuera les études du marquage radioactif pour aider au maintien d'une bonne qualité de vie.

Il faut craindre le nucléaire comme le dit Monsieur Artus, professeur en médecine nucléaire, car l'effet à très long terme est méconnu et qu'il est toujours préférable d'utiliser le principe de précaution plus contraignant que le simple ALARA (As Low As Reasonably Achievable = aussi bas que raisonnablement possible), mais il faut penser que 28% d'entre nous mourrons d'un cancer et que 75% de ces cancers seront dus au tabac, à l'abus d'alcool, au déséquilibre alimentaire et aux produits chimiques.

En conclusion il faut surveiller le marquage de l'environnement, exiger une réduction des pollutions pour préserver l'avenir mais le péril n'est probablement pas encore dans notre demeure, et la vigilance ne doit pas être sujet d'un alarmisme effréné.



ECONOMIE

Crée en Mars 1996, la commission économie est dans un premier temps présidée par Henri JULIEN puis par Alain CAIGNOL, depuis 2004. Elle est chargée d'examiner le poids que représente le CEA de Valduc dans l'économie locale et régionale, son impact sur l'emploi, son apport au niveau du développement économique et de la recherche.



Que seraient devenus nos cantons ruraux sans la présence du CEA Valduc ? A vrai dire l'impact sur le tissu local a été bénéfique du point de vue économique et démographique. L'emploi a également joué un rôle important surtout dans les années d'implantation de ce centre où toutes les chances étaient du côté des travailleurs locaux. Cela a bien changé au cours des années suivantes avec la plupart du temps les embauches passant par des cabinets de recrutement. La commission « Economie » à plusieurs fois, a suggéré au CEA et aux entreprises travaillant sur le centre, de favoriser le recrutement de main d'œuvre au niveau local, mais concrètement cela ne se fait pas et c'est regrettable pour nos jeunes qui pourraient rester dans leur région.

Pour les travaux également, les appels d'offres du CEA étant de plus en plus complexes, les entreprises locales de faible importance ne peuvent y répondre.

Du point de vue démographique, il est certain que des petites villes comme Is-sur-Tille et les alentours ont beaucoup plus bénéficié de constructions diverses (pavillons, HLM) que nos campagnes isolées où les services publics ont beaucoup de mal à subsister.

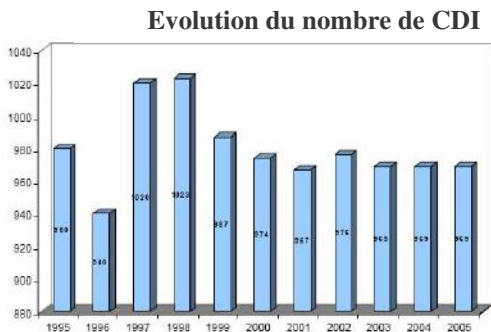
Toutefois, je suis convaincu que sans l'implantation du Centre de Valduc, nos cantons perdraient 15 à 20 % de leur population, sans compter l'impact sur l'économie locale en général.

Henri JULIEN, responsable de la commission économie de 1996 à 2003

**La création d'emplois, l'apport financier du centre peuvent – ils compenser les risques de dangers, les nuisances, les rejets radioactifs, chimiques générés par ses activités ?
Quelle est l'implication du centre de Valduc ?**



L'implication dans l'emploi :



Le pic en 97 représente l'arrivée des agents travaillant sur le centre de Paris (département de recherche), soit 97 familles.

De 98 à 2001, la diminution du nombre de CDI correspond aux départs en retraite de la classe du « baby boom ». Ceux-ci ne sont pas remplacés dans la même proportion.

Enfin, depuis 2003, le nombre d'agents en CDI est stable : **969 personnes**. Ce chiffre se maintient encore pour l'année 2006.

Depuis 95, le nombre de cadres accroît sur le centre, passant de 173 à 290 personnes. La technicité augmentant au fil des ans, la recherche se développant, de plus en plus de cadres sont recrutés.

Le recrutement ne se fait pas systématiquement dans le vivier local. Lors d'une démarche de recrutement, 2 cabinets sont consultés et à compétences égales seulement, ce fait peut jouer en la faveur du résident local.

Cependant, vous trouverez de moins en moins de familles entières travaillant sur le centre...



Le centre de Valduc n'emploie pas suffisamment de personnes handicapées !

Environ 60 personnes handicapées devraient travailler à Valduc, soit 6% des salariés. Actuellement, seulement 14 personnes sont recensées. Le problème est que certaines personnes ne veulent déclarer leur handicap. Un nouvel accord « handicapé » est en cours de négociation car c'est une volonté forte de la direction d'atteindre les 6%.



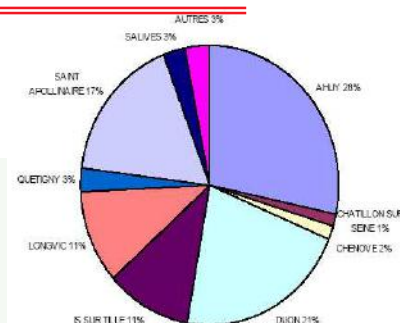
L'implication dans l'économie locale :

166 Millions d'euros de dépenses en 2005 :

Pour l'année 2005, les dépenses du CEA (main d'œuvre et dépenses extérieures) sont de 166 millions d'euros, voici la répartition :

- masse salariale = 53,6 M€ (millions d'euros)
- dépense en Bourgogne : 27,7 M€ dont 27,3 M€ pour la Côte d'Or (voir la répartition ci-contre)
- dépense dans les autres régions : 69,1 M€

En conclusion le CEA dépense moins de 25% dans l'économie du département !



COTE D'OR : 27,3 M€ HT

ECONOMIE



Village de Salives



Village d'Echalot



L'implication dans la recherche :

CEA VALDUC



Rappelons d'abord que le CEA est un organisme de recherche : plus de la moitié de ses effectifs (au niveau national) sont des chercheurs ou des ingénieurs. Dans ce paysage, le centre de Valduc tient une place à part, en tant qu'unité de production de têtes nucléaires. Avec l'arrivée des équipes du centre de Bruyères-le-Châtel en 1998, la recherche constitue entre moitié et un tiers des activités.

En 2005, le centre de Valduc compte 30% de cadres contre 70% de techniciens.

En 2003 : le CEA agrandit ses collaborations :

Université de Bourgogne



« La fédération de recherche « Caractérisation et Technologie de la Matière » associe l'université de Bourgogne, le CNRS et le CEA. Créée le 1^{er} janvier 2003, elle réunit 5 laboratoires de l'Université et 3 départements du CEA Valduc (communauté de près de 380 acteurs). La Fédération a récemment été évaluée de manière très positive par son comité scientifique. Cette structure solide devrait continuer sur sa voie. La prochaine étape est l'accueil à Dijon à l'automne 2006 d'un grand colloque national sur les matériaux ».

Source : interview de Gilles BERTRAND, *Savoir et Comprendre* n° 19, juin 2005.

Gilles BERTRAND, directeur de la Fédération de recherche

Université de Franche Comté

« L'unité mixte de recherche regroupe quand à elle l'Université de Franche-Comté et le CEA autour du Laboratoire de Microanalyse Nucléaire Alain Chambaudet. Les recherches portent sur les interactions des rayonnements ionisants avec la matière, les microcapteurs chimiques et les mécanismes moléculaires d'intérêt biologique.

Nous travaillons avec Valduc depuis près de 20 ans. Le fait de passer Unité Mixte de Recherche (UMR) se traduit en outre par une structuration plus importante de l'Unité. Nous fonctionnons tout à fait en phase avec Valduc et plusieurs chercheurs de Valduc sont rattachés à l'UMR pour une partie de leur temps de travail. Cela se traduit par une bonne synergie, des échanges et le développement de thématiques spécifiques avec le partage des moyens, aussi bien financiers qu'humains, dans les deux sens ».

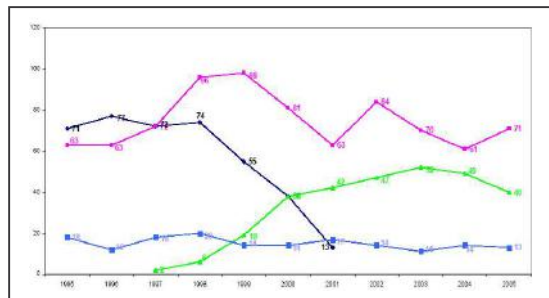
Source : interview de Michel FROMM, *Savoir et Comprendre* n° 19, juin 2005.

Michel FROMM, Directeur de l'UMR de Franche Comté

ECONOMIE

Quelques chiffres :

1700 brevets déposés par les différents centres du CEA
35 brevets déposés par le centre Valduc
124 stagiaires et thésards en 2005



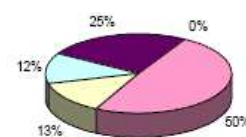
L'implication pour les associations:

En 2004, le CEA verse 16883 € de subventions et 7430 € en 2005

Les aides allouées par le centre se divisent en 5 catégories :

- Un soutien institutionnel : aujourd'hui ce soutien est nul puisque la politique nationale du CEA est de ne faire aucune insertion publicitaire.
- Un soutien scientifique : aide à l'organisation de conférences, de colloques, d'associations d'étudiants (ESIREM...)
- Un soutien sportif : ASCEA, organisation sportives inter-centres...
- Un soutien culturel : association loisir et culture sur le centre (peinture, astronomie...)

Répartition des subventions en 2005



■ Institutionnelle ■ Scientifique □ Sportive □ Culturelle ■ Proximité

Valduc tourné vers l'innovation



Valduc chauffé à la paille !

Le 20 Novembre 2005, après... mois de travaux, la chaufferie paille d'Echalot est mise en marche.

Cette installation innovante, sous la directive du GAEC Schneider, fournit 60% des besoins en énergie du centre de Valduc.

Les avantages sont nombreux : non seulement la chaufferie paille fait travailler les agriculteurs locaux (environ 10) mais elle est également une révolution en terme d'environnement : elle évite le rejet dans l'atmosphère de 6300 tonnes de dioxyde de carbone et 29 tonnes de dioxyde de soufre par an (si la même quantité de chaleur avait été produite par du fuel).

Source : Savoir et Comprendre n°20, mars 2006

45 millions d'euros pour un nouveau magasin matière.

Après 24 mois de travaux, 18000 m³ de béton armé coulé et environ 150 personnes par jour travaillant sur le chantier, cet immense bâtiment de 7400 m² devrait être mis en service en septembre 2006.

Le plus grand chantier de Côte d'Or de l'année 2006 est destiné à entreposer, en toute sûreté et sécurité, les matières nucléaires du centre (plutonium et uranium entrant dans la composition des éléments nucléaires de la force de dissuasion française).

Source : Savoir et Comprendre n°20, mars 2006



Un procédé unique au monde à Valduc : Incinérateur de déchets Alpha

Mis en service le 10 mars 1999, cet équipement traite les déchets contaminés par du plutonium issus de l'exploitation des procédés en boîte à gants (gants, matériel de nettoyage...).

Ce procédé réduit la masse et le volume des déchets tout en les stabilisant sous forme de cendres chimiques inertes.

Source : Savoir et Comprendre
n°12, juin 2001



Le CEA VALDUC, membre fondateur du PNB : Pôle Nucléaire de Bourgogne

Durant l'été 2005, le PNB a été labellisé pôle de compétitivité. Les 5 membres fondateurs sont : AREVA, EDF, Valinox nucléaire, SFAR STEEL, Framatome/AREVA et le CEA, auxquels sont venus se joindre des partenaires (Université de Bourgogne, IUT du Creusot, ENSAM Cluny); son objectif est de développer les initiatives de recherche transverse, mettre en commun les besoins de formation, renforcer l'attractivité de la filière en terme de recrutement... Une soixantaine d'entreprises ont déjà demandé à intégrer le pôle nucléaire de Bourgogne. Il est également question de créer de nouvelles écoles de maintenance sur les centrales nucléaires, de formations tournées vers le nucléaire...

ECONOMIE

Parole au responsable de la commission et à l'un nos financeurs



Lors de sa création j'ai insisté pour que la SEIVA donne une information la plus objective et la plus scientifique possible.

L'impact économique du centre sur les cantons voisins de la Côte d'Or et au delà, a donc été étudié sous toutes ses formes : les effectifs, les entreprises extérieures, le montant des travaux effectués, le recrutement, le management environnemental (norme Iso 14001) du centre.

Par ses effectifs le centre de Valduc est une des toutes premières entreprises de Bourgogne et sans sa présence dans ce canton isolé le Nord de la Côte d'Or se serait encore plus désertifié.

La recherche effectuée à Valduc irrigue les Universités de Bourgogne et de Franche Comté et permet à de nombreux étudiants d'effectuer leur thèse.

L'impact du centre sur l'hôtellerie, le tourisme, l'immobilier...reste encore à étudier. La SEIVA le confiera à des stagiaires.

Il n'en demeure pas moins une question fondamentale : le poids économique, les emplois créés par le centre peuvent - ils justifier ou excuser une pollution de l'environnement?

Refuser le développement économique parce qu'il pollue, rejeter l'écologie parce qu'elle peut freiner la création d'emplois sont les deux écueils majeurs évités par la SEIVA.

Puissent tous les acteurs et décideurs politiques et économiques s'en inspirer!

Alain CAIGNOL,
Responsable de la commission économie



Le nucléaire inspire encore chez nos concitoyens une grande méfiance. L'un des premiers mots qui vient à l'esprit du français moyen quand on lui parle de nucléaire est celui d'opacité.

Les efforts de transparence accomplis depuis plus de 20 ans sont pourtant réels et sans équivalent dans les autres activités surveillées par l'Etat : publication systématique sur le site Internet www.asn.gouv.fr (plus de 3000 à ce jour) des courriers adressés aux exploitants à la suite des 750 inspections annuelles de l'ASN, invitation des commissions locales d'information aux inspections (hors INBS, pour des raisons compréhensibles de protection du secret défense) sont deux exemples forts. Bien sûr, quelques esprits chagrins reprochent aujourd'hui à l'ASN de masquer les faits importants parmi une foule de faits insignifiants, alors qu'on l'accusait hier de mutisme...

Les commissions locales d'information, dont la SEIVA est un représentant emblématique par la qualité du travail qui y est mené, peuvent contribuer à améliorer la perception du public sur les activités nucléaires, à la fois par leurs capacités pédagogiques et par le regard vigilant et sans concession qu'elles peuvent porter sur le fonctionnement des exploitants et sur le contrôle de l'administration.

La pratique quotidienne du métier d'inspecteur nous a amené à faire un constat sans merci sur la nature humaine : il n'y a pas de travail de qualité sans « contrôle du contrôle ». Les relations entre exploitants et l'ASN n'échappent pas à cette règle. L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques joue, pour une large part, ce rôle de contrôle. Les commissions locales d'information, proches du terrain, contribuent également à cette action, grâce à leur capacité de questionnement, à leur connaissance des installations et des hommes. Leur vraie mission est donc là. L'appui que nous apportons à la SEIVA est tout autant lié au E de son acronyme qu'à son I. La présence, au sein de la SEIVA, de personnes aptes à jouer le rôle de « poil à gratter » dans le fonctionnement du système contrôleur-contrôlé est en effet une garantie de qualité de l'action de surveillance menée par l'Etat.

Les compétences acquises au cours des dix années de fonctionnement de la SEIVA doivent aujourd'hui être mises à profit des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) qui ont été mis en place autour des installations SEVESO. J'ai grand espoir que le croisement des cultures et des pratiques permettra à l'Etat de progresser encore davantage dans la qualité des contrôles qu'il exécute chez les exploitants. Cela permettra également, j'en suis sûr, d'améliorer la connaissance de nos concitoyens sur les risques technologiques, qu'ils soient d'origine nucléaire ou autre, connaissance dont il faut bien reconnaître qu'elle reste proche du degré zéro si on la compare à certains de nos pays voisins.

Je ne peux donc que souhaiter longue vie à la SEIVA, en lui demandant de poursuivre sur la voie tracée en n'hésitant pas à nous interpeller sur notre travail quotidien.

Christophe QUINTIN
Directeur de la DRIRE Bourgogne



Les acteurs de la sécurité ...



Comme toute entreprise industrielle, Valduc est soumis à de nombreuses exigences en matière de sécurité conformément à la réglementation européenne et nationale et aux directives internes au CEA.

AU QUOTIDIEN SUR LE CENTRE VALDUC :

Des pompiers assurant la sécurité interne

A plus de trente minutes d'un centre de secours principal, le centre de Valduc dispose de son propre service de sécurité interne appelé Formation Locale de Sécurité (FLS).

Cette unité, composée d'une centaine de personnes assure de façon permanente la protection des personnes et des biens : lutte contre l'incendie, protection physique, secours aux blessés.



Un service médical

Avec plus de 1300 personnes, le centre possède un Service de Santé au Travail (SST) où médecins, infirmiers, techniciens, secrétaires participent à son activité.

Il a pour mission de préserver l'état de santé du personnel, de participer à l'amélioration des conditions de travail et de l'hygiène industrielle, ainsi qu'aux formations sur les risques professionnels.



Des agents assurant la surveillance et le contrôle radiologique des

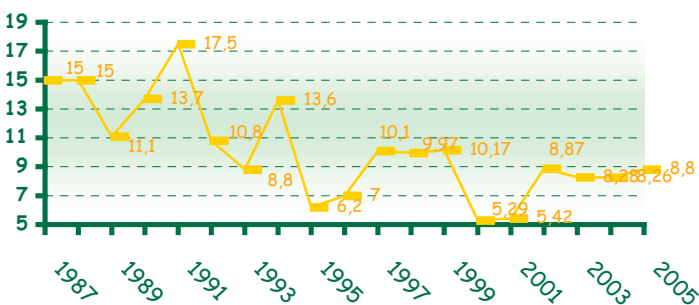
Le Service de Protection contre les Rayonnements (SPR) assure en permanence la surveillance et le contrôle radiologique des personnes et des installations du Centre ainsi que son environnement. Il évolue pour l'obtention des conditions optimales en matière de sécurité nucléaire.

L'ingénieur Sécurité d'Etablissement (ISE)

L'Ingénieur de Sécurité d'Etablissement est le conseiller du directeur en matière d'hygiène et de sécurité du travail. Il est assisté par les Ingénieurs de Sécurité d'Installation (ISI).

Variation du taux de fréquence des accidents des salariés du centre de Valduc

Nombre d'accidents



Parole à l'ISE

Le CEA met en place un grand nombre de mesures de sécurité pour maîtriser ses risques. La sécurité est l'affaire de tous les salariés conscients des risques qu'ils encourent ou qu'ils font courir aux autres. Les actions sont engagées continuellement et les résultats enregistrés au fil des années s'améliorent si l'on se reporte aux indicateurs de l'accidentologie des taux de fréquence et taux de gravité calculés sur les 15 dernières années.

Jean-Patrick LEFAUCONNIER
Ingénieur Sécurité d'Etablissement, CEA VALDUC

A L'EXTERIEUR, EN CAS DE CRISE:

En situation accidentelle, de nombreux acteurs interviennent :

Intervenants locaux

- SAMU de Dijon
- Les pompiers du SDIS
- La gendarmerie d'Is Sur Tille

Intervenants nationaux

- DGSNR : Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
- IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
- DSND : Délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la défense
- DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

Le préfet dirige les opérations

Des exercices de simulation d'une crise

Objectifs : tester différents dispositifs de gestion de crise mis en place dans le domaine nucléaire par les pouvoirs publics et l'exploitant du centre CEA de Valduc :

- Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du CEA
- Le Plan d'Urgence Interne du CEA (PUI)
- Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) relatif à la mise en sécurité des écoles
-



Exercice Crisatomemat 2002 :

Incendie dans une installation du centre.

Source : Savoir et Comprendre n°15, décembre 2002



La SEIVA participe, en tant qu'observateur aux exercices

Exercice Crisatomemat 2006 :

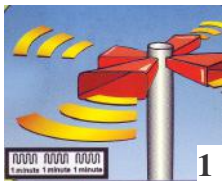
Incendie dans une installation travaillant le plutonium. Dissémination de matière radioactive dans l'environnement d'où la participation des habitants de Léry et Lamargelle.

Source : lettre Savoir et comprendre, novembre 2005



Que faire en cas d'accident ?

Les mesures d'alerte concernent les populations qui vivent dans un **rayon de 6 km**, soit les villages de Echalot, Salives, Léry, Lamargelle, Frénois, Moly, Le Meix et Poiseul la Grange. Au delà, les actions de protection suivantes s'avèrent inutiles.



1 Début d'alerte



2 Enfermez-vous et fermez tout



3 N'allez pas chercher vos enfants à l'école



4 Ecoutez la radio (France Inter Grandes ondes). Ne téléphonez pas.



5 En cas d'évacuation : suivez les consignes



6 Fin d'alerte

Réponses à vos questions



A proximité des centrales nucléaires, des pastilles d'iode sont distribuées. A quoi servent-elles et pourquoi le centre de Valduc n'en distribue pas ?

Si un accident très grave survenait dans une centrale nucléaire, plusieurs corps radioactifs pourraient être libérés dans l'environnement dont l'iode 131, qui viendrait se fixer sur la thyroïde, augmentant alors le risque de cancer de la thyroïde. Si un tel accident survenait, le préfet demanderait à la population environnante de prendre un comprimé d'iode stable (non radioactif) dans les 24h, afin que cet iode, en se fixant immédiatement sur la thyroïde, sature celle-ci et empêche la fixation ultérieure de l'iode radioactif inhalé.

Le centre de Valduc n'utilise pas d'iode dans ses activités. Il n'est donc pas nécessaire de distribuer des pastilles d'iode. Si un accident survenait, d'autres éléments seraient rejetés dans l'atmosphère tels que le tritium, le plutonium et l'uranium. Se référer à la page 10 sur la conduite à tenir en cas d'accident.

Par contre les pharmacies sont équipées de pastilles d'iode au cas où un accident survenait à la centrale nucléaire de production d'électricité de Nogent sur Seine.

Un accident de type Tchernobyl peut-il arriver à Valduc ?

NON !

Rappelons avant toute chose que le centre de Valduc n'est pas comparable aux centrales nucléaires. Tout d'abord l'accident de Tchernobyl a eu pour origine un ensemble d'erreurs humaines rendu possible par l'insuffisance de barrière de sécurité et l'absence de culture de sûreté. De plus, pour libérer une énergie suffisante pour disperser les produits radioactifs, il faut rassembler des masses très importantes de matériaux nucléaires. Ce n'est pas le cas à Valduc où, au contraire, toute l'activité conduit à travailler sur des petites quantités de matière.



La centrale de Tchernobyl en juillet 2005, IRSN

Des points de vue au fil des ans . . .

Décembre 1997, la SEIVA est déjà reconnue et félicitée par l'administrateur général du CEA, Monsieur Yannick d'ECATHA :

« La SEIVA assure avec efficacité l'interface, en termes de communication, entre le centre et son environnement....je pense sincèrement que la population peut et doit aujourd'hui obtenir, notamment par l'intermédiaire de la SEIVA et des élus locaux, toute les informations claires et précises en réponse à ses questions qui sont parfaitement légitimes. Le CEA fera tout pour que ce mouvement aille en se développant. »

Novembre 2005, CESR (Conseil Economique et Social Régional) :

« La SEIVA à Valduc est une exception dans la région Bourgogne. Cette association, structure indépendante qui regroupe des représentants, des élus et associations, met en œuvre des processus d'enquêtes et d'information qui semblent exemplaires. Elle s'est dotée d'observateurs indépendants qui procèdent à leur propre évaluation des dangers.»

Une des caractéristiques de la vie d'un préfet est d'être en mesure de reprendre le flambeau de ceux qui l'ont précédé pour mieux passer le relais à celui qui lui succèdera.

Honorer un anniversaire permet ainsi de regarder derrière soi pour voir le chemin parcouru, puis de se retourner pour pointer le chemin restant à parcourir.

Tel est le cas pour la SEIVA, née de la volonté de l'un de mes prédécesseurs, Jacques BAREL, appuyé par Monsieur GOUROD, Directeur du CEA de Valduc à l'époque, et largement épaulé par Monsieur Gérard NIQUET, universitaire émérite qui sera le premier président de la SEIVA qui fête ses 10 ans d'existence et affiche d'ores et déjà un excellent bilan.

De ces trois hommes, de ces trois volontés, soutenues par tant d'autres qui doivent être remerciés, à commencer par les élus et notamment le conseil général qui, aux côtés de l'Etat, apporte un important soutien financier à la SEIVA, on aurait envie de dire «ils savaient que ce serait difficile, alors ils se sont engagés », tant l'idée d'une structure indépendante, chargée de faciliter l'échange d'informations entre un public attentif et demandeur et le centre nucléaire de Valduc, était originale au moment de sa naissance.

Depuis la mise en œuvre effective de la SEIVA, les préfets ont passé, les directeurs de Valduc ont changé, mais la SEIVA est demeurée fidèle à sa mission, développant son rôle et s'affirmant comme un interlocuteur respecté et écouté par tous, élus, services de l'Etat et associations partenaires.

Vulgarisant les savoirs, grâce à sa revue, démystifiant les questions souvent techniques grâce à ses spécialistes et lieu de dialogue, la SEIVA permet à chacun de se forger son opinion en s'informant.

J'ai pu, depuis près de 2 ans, apprécier la qualité du travail mené par la SEIVA, d'abord sous l'autorité du président NIQUET, puis sous la houlette du président FINOT.

J'en veux pour preuve la participation active de la SEIVA et de ses membres dès la phase de préparation, jusqu'à la phase de retour d'expérience, en passant par celle de la mise en œuvre effective le 8 novembre 2005 de l'exercice de sécurité civile organisé par la préfecture de Côte d'Or à Valduc. Sans jamais se départir de son souci d'indépendance, la SEIVA a été, pour cet exercice dont la cinétique totale a duré près d'un an, un véritable partenaire des services de l'Etat, critique parfois, interrogateur souvent, constructif toujours.

Par ailleurs, les 10 ans d'expérience de la SEIVA ont largement permis à la Côte d'Or de se doter à l'automne 2004 d'une première commission d'information du site de Valduc, puis à l'hiver 2005 d'une seconde commission pour le site du centre spécial militaire de Valduc.

En effet, la qualité des relations entretenues depuis 10 ans, la confiance réciproque qui s'est installée, a largement facilité la mise en place de ces commissions qui ne viennent pas concurrencer la SEIVA mais viennent compléter les outils de concertation locale.

Pour preuve, le protocole d'accord que j'ai signé avec la SEIVA au début de l'année 2005 et qui prévoit que la commission d'information Valduc pourra s'appuyer sur les compétences reconnues de la SEIVA et faire appel à ses analyses et études.

L'avenir de la SEIVA lui appartient, de grands chantiers sont dès à présent lancés (ainsi en est-il de l'élargissement de ses activités aux sites Seveso) et d'autres sont encore à explorer, mais l'Etat sait pouvoir compter sur son expertise et, en retour, la SEIVA peut compter sur le soutien de l'Etat.



Paul RONCIERE
Préfet actuel de la région Bourgogne

... des lieux

« Dix ans pour une association, c'est l'épreuve du temps, la validation de sa légitimité.

L'élément déclencheur de la création de la SEIVA a été la publication de l'étude de l'impact de Valduc sur l'environnement, demandée à la CRIRAD, par le Conseil général de la Côte d'Or.

Plus que l'étude, c'est l'interprétation des résultats qui a créé la polémique, les normes changeant selon la position de l'interlocuteur.

Il était temps de créer une conférence de consensus pour savoir de quoi on parlait.

Le préfet BAREL a donc réuni autour des fonds baptismaux de cette association, élus, associations de l'environnement, universitaires... afin de créer un lieu d'échange et d'information, car il régnait depuis toujours une opacité autour du centre de Valduc.

La SEIVA a permis que la raison l'emporte sur les peurs inconsidérées dont la source est l'ignorance souvent entretenue par l'absence de transparence.

Le CEA est devenu une entreprise citoyenne en relation avec son environnement et n'est plus un point caché sur les cartes de géographie. A ce fleuron de notre recherche fondamentale, le secret-défense, faisait cependant de l'ombre et nuisait à son image. Les relations plus directes avec son entourage ont permis au CEA de VALDUC de bénéficier de la richesse constructive du regard de l'autre et de s'inscrire avec des lettres de noblesse dans notre avenir à tous. »

Alain Houpert, maire de Salives

" A chaque parution de "Savoir et Comprendre", je lis avec beaucoup d'intérêt cette brochure, ainsi que bon nombre de mes concitoyens. L'ouverture à l'information pour le grand public, de certaines activités de Valduc, a permis, je le crois, de démystifier des idées reçues. Cela a également permis de rassurer les habitants vivant autour du centre, en les informant comme il faut, des nombreuses mesures de sécurité existantes. Par les articles et les visites proposées par la SEIVA, nous comprenons mieux que Valduc est une entreprise de très haute technologie. Cette brochure permet de nous aider à mieux comprendre et mieux appréhender les risques liés au nucléaire, grâce aux différents sujets traités par des intervenants extérieurs."

Alain Chevallot, maire de Lamargelle

Réunion à Lamargelle ...



**Débriefing de l'exercice CRISATOMENAT,
2 février 2006**

... des personnes

La Société Française de l'Energie Nucléaire a pour principale raison d'être, à travers ses groupes régionaux, d'informer sur le Nucléaire sous tous ses aspects.

Nous étions donc très intéressés par les travaux et réflexions de la SEIVA.

Dès sa création notre envie de participer était grande.

Or la SFEN n'apparaissait pas dans la structure préfectorale d'origine.

Nous avons donc formulé auprès du Président Gérard Niquet le souhait de voir la SFEN être intégrée.

Après un peu d'attente tout à fait compréhensible, on ne fait pas fonctionner une structure comme la SEIVA instantanément, la SFEN Bourgogne fut reçue comme membre auditeur.

Depuis, à sa grande satisfaction, la SFEN est tenue informée des travaux et régulièrement invitée aux réunions de la SEIVA.

Dans l'esprit de confiance qui s'est créé au sein de cette structure, des échanges ont eu lieu et se perpétuent autour de conférences avec invitations réciproques.

La SFEN peut ainsi, le cas échéant, contribuer à transmettre avec précision et en toute objectivité les informations en provenance de la SEIVA dans le cadre qui est le sien.

Ce modeste rôle tenu est à l'origine de notre demande d'intégration à la SEIVA qui l'a bien compris et que nous remercions vivement

**Jean REBIFFE
Président d'Honneur SFEN -Bourgogne**

Notre union locale étant agréée protection de l'environnement, nous avons jugé intéressant d'observer l'état de l'environnement et son évolution autour du CEA VALDUC par l'intermédiaire de la SEIVA.

Nos participations aux différentes réunions nous ont permis de constater l'évolution positive de l'information et de la transparence du CEA vers l'extérieur.

Parallèlement à la SEIVA une commission d'information afférente au centre spécial militaire de Valduc a été créée par un arrêté ministériel du 08.09.2004 (journal officiel du 21.09.2004), UFC21 Que Choisir a été nommé membre en qualité de représentante d'associations agréées de protection de l'environnement.

Nous apprécions notre participation à cette association non seulement pour les réunions à thèmes qui sont organisées sur le centre de Valduc, mais aussi pour le bulletin Savoir et Comprendre qui donne de nombreuses informations au public.

**Pierre DELORME
UFC 21 Que Choisir**

10 ans d'activités et une belle récompense



Alain Gourod, ancien directeur de Valduc (page 3) a remis le 17 mars 2006 la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Gérard Niquet qui fut, jusqu'en 2004, président de la Seiva et président fondateur de l'ANCLI (Association Nationale des Commissions Locales d'Information).



Cette cérémonie s'est déroulée à la salle des séances du Conseil général en présence, entre autres, de Louis de Broissia, président du conseil général, Pierre Avril, président du comité de Côte d'Or de l'ANMONM (Association Nationale des Médaillés de l'Ordre Nationale du Mérite), Henri Revol, sénateur de Côte d'Or, Robert Isnard, directeur du CEA Valduc, Marcel Jurien de la Gravière, délégué de la sûreté nucléaire et de défense (page 8), Matthieu Bourrette, directeur du cabinet représentant le préfet, des anciens directeurs de Valduc, de nombreux délégués et élus, maires et conseillers généraux et des amis de Gérard Niquet.

Gérard Niquet après avoir remercié Louis de Broissia et Alain Gourod a tenu à associer tous les membres de la Seiva et de l'ANCLI à la réussite du bon travail de ces associations conduisant à une évolution perceptible des idées dans le monde nucléaire. Il a fait remarquer que dès le début envisager d'améliorer la surveillance des sites nucléaires et favoriser la communication et la diffusion de l'information étaient des véritables challenges qui furent malgré des difficultés largement réalisés.

Au cours de cette allocution tout en rappelant l'histoire de la Seiva, Gérard Niquet a montré et expliqué des difficultés rencontrées et souhaité pour l'avenir que les détenteurs d'informations comme les centres nucléaires adoptent comme maxime la phrase de Marcel Proust : « Ce que l'on sait n'est pas à soi ».

La conclusion de la cérémonie fut donnée comme un encouragement pour l'avenir des Commissions d'information avec une phrase de Henri Bergson : « Ne dis pas : c'est fini on ne peut plus avancer, dis plutôt : je ne vois qu'un moyen de savoir jusqu'où l'on peut aller : c'est de se mettre en route et marcher ».

et une ouverture vers les entreprises chimiques

LA SEIVA FAIT DES EMULES

L'activité humaine a généré les risques technologiques non seulement pour le monde du nucléaire, si cher à la SEIVA, mais aussi pour l'industrie de la chimie dont les accidents, essentiellement explosions, incendies ou dissémination de produits toxiques ne sont malheureusement pas d'une époque révolue.

"Plus la technologie avance, plus les risques augmentent".

De ce sentiment de défiance vis à vis de la technologie, le public mais aussi les élus et les associations, à travers la réglementation ou la médiatisation toujours plus rapide, aspirent à faire part de leurs préoccupations, leurs angoisses, vis à vis de la logique du profit, la maîtrise de l'environnement, de la santé ou de l'urbanisme.

L'industriel, de son côté, a le devoir d'informer sur la probabilité de survenue et la gravité de l'accident éventuel.

Les autorisations, les inspections des sites à risques, sont assurés par les services de l'état sous l'autorité du Préfet.

Une nouvelle association, calquée sur le modèle de la SEIVA, montrée en exemple dans la région verra le jour en septembre prochain*.

L'esprit de médiation entre le public et l'exploitant, l'indépendance, la vision scientifique vis à vis du risque, la diffusion "non technique" sans être dévoyée auprès des populations, devrait pouvoir amener un échange nouveau. Une confiance mutuelle devrait prendre place entre la préfecture, seule autorité compétente, et l'industriel dont la rationalité peut être différente de celle des populations riveraines à la recherche du risque zéro prôné par le principe de précaution.

On ne peut que se réjouir que cette initiative ait été accueillie chaleureusement, en premier lieu pour une place test dans la zone industrielle de Longvic avant de faire des émules sur d'autres sites bourguignons.

Eric FINOT
Président de la SEIVA

* statuts déposés en préfecture en Juin 2006



Savoir Comprendre

Tri-annuel
Edité par la Seiva,
9 allée Alain Savary
BP 47870
21078 Dijon cedex
Tel / fax : 03.80.65.77.40

Responsable de la publication :
Eric Finot,
Président de la Seiva

Rédacteur en chef :
Emmanuelle Comte,
Chargée de mission de la Seiva
Imprimeur : S'Print

Dépôt légal et numéro ISSN : 1277-2879.

Le bulletin Savoir & Comprendre ne peut être vendu, il peut être obtenu à la Seiva ou dans les mairies des communes avoisinant Valduc.